

LORS D'UNE ENTREVUE
AVEC DES MÉDIAS NATIONAUX
**Tebboune fustige
les attaques
infondées d'ONG**

Lire l'article de A. Z. page 3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information



Ph. : B. Réda

LUTTE CONTRE LES INCENDIES
Acquisition d'un avion bombardier
d'eau et six autres affrétés^{P.5}



EXCLUSIF
L'AMBASSADEURE DES
USA À ALGER AU **Le Quotidien**
Edition Nationale d'Information

**L'Algérie
a démontré
sa capacité
à gérer
les conflits**

Interview réalisée par Abdou BENABBOU
et Houari Saaïdia en page 4

ALGÉRIE-LIBYE
Volonté de consolider
les relations bilatérales^{P.3}



Le ministre des Finances Améliorer les indicateurs de l'inclusion financière

El-Houari Dilmî

Le ministre des Finances, La ziz Faid, a mis en avant, jeudi à Tipasa, les efforts continus de l'Algérie pour le développement et la modernisation du secteur des finances et des banques en vue de réaliser l'inclusion financière et d'améliorer ses indicateurs à travers la diversification et la modernisation des indicateurs bancaires.

Dans une allocution à l'occasion d'une journée d'information sur « l'inclusion financière et les changements climatiques », organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière, le ministre a affirmé que « la démarche des pouvoirs publics pour la réalisation de l'inclusion financière requiert la densification et l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité ainsi que le renforcement des prestations du e-paiement, tout en assurant la disponibilité des produits de la finance islamique et classique, en fonction des besoins du citoyen ».

A ce propos, il a fait savoir que le ministère des Finances a décidé, dans le cadre de la contribution au soutien à l'inclusion financière, nombre de réformes en vue de promouvoir les indicateurs d'obtention de financement notamment pour les jeunes afin de soutenir les petits et moyens projets. Présentant le bilan des prestations bancaires, au titre de l'année 2022, Laziz Faid a fait état de plus de 20 millions de comptes, au niveau des banques dont 12 millions de comptes d'épargne, en sus de 27 millions de comptes courants postaux (CCP). Le ministre a également fait savoir que les banques s'emploient à commercialiser plusieurs produits et services en coordination avec les start-up. Évoquant la finance verte, le ministre a affirmé que l'Algérie

s'était engagée à collaborer avec les différentes institutions et organisations internationales et régionales opérant dans le domaine financier et bancaire afin de mettre en place une économie verte et réduire, ainsi, le taux de pollution de l'environnement.

DES INCITATIONS POUR DES FINANCEMENTS DURABLES

De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a affirmé que l'Algérie était en passe de préparer une stratégie nationale de l'inclusion financière, en suivant les meilleures pratiques internationales « qui astreignent les banques et les établissements financiers à inclure les procédures de financement durable dans leurs politiques d'investissement, bénéficiant, en contrepartie, d'un appui total et des incitations nécessaires auprès de l'autorité monétaire ». S'agissant de la loi monétaire et bancaire, le Gouverneur de la BA a affirmé que cette loi venait répondre aux mutations internationales, en vue de préparer le terrain au renforcement de l'inclusion financière en Algérie. Pour ce faire, poursuit-il, il faudra développer la numérisation et l'économie de la connaissance, consacrer la finance islamique, encourager la finance verte et le développement durable, mais aussi renforcer la gouvernance du système bancaire. Il a, par la même occasion, appelé « le secteur de la banque et des finances à soutenir les projets et les secteurs qui contribuent au développement des services et des produits 'Eco-friendly' et à œuvrer à poursuivre l'amélioration des indicateurs de l'inclusion financière », affirmant qu'une grande opportunité s'offre aux banques pour « améliorer l'accès aux services bancaires, cibler les catégories non incluses et intégrer le secteur informel dans l'économie nationale ».



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La police de l'Urbanisme entrera bien-tôt en action pour remettre de l'ordre dans un décor gagné par l'anarchie depuis des lustres. Une mission dont l'importance inestimable se heurte à sa complexité. Le projet de création d'une police de l'Urbanisme, ordonnée par le Président Tebboune, se trouve dans une phase proche de sa concrétisation, les parties concernées ayant en cela mis en place une Commission interministérielle chargée de l'élaboration d'une loi régissant son fonctionnement et ses missions.

Un nouveau corps à part entière cette police de l'Urbanisme ? Et où irait-on puiser sa ressource humaine une fois la loi régissant son fonctionnement élaborée ? Il y a possibilité de redéploiement du personnel proche de ce dossier, et qui maîtrise le volet technique urbanistique et la réglementation dans ce domaine, au niveau des ministères de l'Intérieur et de l'Habitat, impliqués directement et conjointement dans ce projet, si on veut vraiment mettre sur pied, le plus tôt possible, ce nouveau service, mais un recrutement extérieur reste indispensable. Côte sécurité, le Président Tebboune a donné des orientations dans ce sens, soulignant que « la police de l'Urbanisme doit être placée sous tutelle ministérielle, et ses membres doivent avoir la possibilité d'être assistés par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et la Gendarmerie nationale ». Donc, ce n'est pas d'une police en treillis qu'il s'agit, mais d'une police constituée d'ingénieurs et de juristes, notamment, qui auront pour mission le contrôle rigoureux des documents, des pièces et de leur

conformité, aussi bien pour les nouvelles constructions dans les quartiers des communes, que pour les extensions urbaines, et mettre fin au désordre que connaît le domaine de l'Urbanisme, selon un communiqué du Conseil des ministres.

Certainement, aussi, que cette police de l'Urbanisme n'a aucun lien avec la police de l'Urbanisme et de l'Environnement qui existait, il y a quelques années, et qui a montré ses limites. Non pas parce que cette structure, dépendant de la DGSN, n'accomplit pas convenablement son travail, mais son échec est surtout dû au blocage bureaucratique et au laxisme au niveau des collectivités locales. D'ailleurs, pourrait-on créer une nouvelle structure de la police de l'Urbanisme sans se pencher sur cette police de l'Urbanisme et de l'Environnement qui existait déjà depuis quelques années, notamment l'étude des limites de ses prérogatives et de ses missions afin d'éviter de tomber dans le même revers ?

La police de l'Urbanisme arrive pour conforter l'autorité de régulation administrative en termes d'application des règles d'aménagement et d'urbanisme et la constatation des infractions y afférentes, selon le ministre de l'Intérieur. D'où l'exigence de l'implication de plusieurs secteurs ministériels, dont le ministère de la Justice, où finissent les PV de constat des infractions, et où sont rendues les décisions de démolition, arrêt des travaux et autres. Mais, attention à ne pas diluer les actions de cette police. Si la constatation des infractions n'est pas suivie de mesures efficaces et appropriées, à quoi bon reproduire ce qui existe déjà ?

Banque d'Algérie

Plus de 8000 pèlerins se sont acquittés du coût du hadj

« Plus de 8000 pèlerins » se sont acquittés du coût du hadj de la saison 1444/2023, fixé à 770.000,00 DA/personne, et ce depuis le lancement de l'opération le 30 avril dernier, a fait savoir jeudi à Alger le directeur général du réseau à la Banque d'Algérie (BA), Benbahane Mohamed.

Le nombre de citoyens qui se sont acquittés du coût du hadj de cette année via la BA « s'élève à 8260 pèlerins depuis le lancement de l'opération le 30 avril dernier et qui devrait prendre fin le 15 mai courant », a précisé M. Benbahane dans une déclaration à l'APS.

Pour faciliter le paiement du coût du hadj, « plusieurs mesures réglementaires ont été prises au niveau de toutes les succursales de la BA dans les wilayas du pays en vue d'assurer la réussite de cette opération notamment à travers le prolongement des horaires de travail de 9h00 à 20h00 y compris les week-ends, et la mobilisation de guichets réservés uniquement aux hadjis », a détaillé le même responsable.

« Toutes les opérations de paiement des coûts du hadj sont effectuées et enregistrées automatiquement et en temps réel via le portail électronique du hadj et de la omra », a-t-il ajouté. Des applications modernes sont utilisées et d'autres ont été actualisées en adéquation avec les procédures de suivi de tous les détails de paiement.

La BA, poursuit M. Benbahane, « a finalisé dans les délais impartis le transfert de toutes les sommes affectées aux opérations d'hébergement et de transport des pèlerins aux lieux saints et dont le montant a été arrêté par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), en sus de la finalisation de l'opération d'achat de la valeur du Rial saoudien à répartir aux hadjis à travers les aéroports de départ, soit 2500 rials saoudiens pour chaque pèlerin ».

De son côté, M. Belmoumen Souleimane, chef de service à la sous-direction de l'information à l'ONPO a rappelé les mesures et les démarches administratives nécessaires pour l'accomplissement du rite du hadj pour

cette saison. Il s'agit, a-t-il ajouté, de « se présenter dans les plus brefs délais aux services de la commune pour obtenir le certificat de succès pour accomplir le rite du Hadj pour cette saison, se présenter aux commissions médicales de wilayas munis du certificat de succès délivré par les services de la commune pour effectuer les examens médicaux et les vaccinations nécessaires pour l'obtention du livret de santé, du certificat de vaccination contre le Covid-19, et du certificat de qualification sanitaire pour accomplir le rite du Hadj ».

Les citoyens concernés devront ensuite se rendre à l'agence de la Banque d'Algérie au niveau de chaque wilaya pour payer les frais du Hadj, munis d'un passeport biométrique dont la période de validité est d'au moins 06 mois, d'un certificat de succès délivré par les services de la commune pour cette saison, d'un certificat de qualification sanitaire délivré par la commission médicale de wilaya pour obtenir un reçu pour le paiement du coût des prestations du Hadj estimé à 600 000,00 DA et le paiement du billet d'avion estimé à 170

000,00 DA, a-t-il encore précisé. Le ministère de la Santé et l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) ont, par ailleurs, annoncé que l'opération de vaccination des personnes concernées par le hadj se poursuivra jusqu'au 15 mai. Dans ce cadre, le président de la mission médicale de la saison du hadj 2023, Dr. Mehmoud Dehmane a indiqué dans une déclaration à l'APS que suite aux instructions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), concernant les grands rassemblements internationaux, notamment la saison du Hadj, le ministère de la Santé a introduit un nouveau vaccin, à savoir le vaccin contre la poliomyélite après l'enregistrement de cas de cette maladie dans les Lieux saints les saisons précédentes. Il a précisé à cette occasion que deux centres ont été ouverts dans chaque Daïra dans les différentes wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux ajoutant que le transport est assuré en coordination avec les communes des wilayas du sud vers les centres de vaccination pour faciliter l'opération aux habitants de ces régions.

Lors d'une entrevue avec des médias nationaux Tebboune fustige les attaques infondées d'ONG



A. Z.

Le président Tebboune a affirmé sa disposition à « mettre tous les moyens à la disposition des titres de presse nationaux sans exception ». Lors d'une entrevue périodique accordée, pour la première fois, à une vingtaine de représentants des médias nationaux, et ce, en marge de la cérémonie qu'il a présidée, mercredi, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le président de la République a également relevé l'importance de « faire preuve d'un haut sens de patriotisme dans la rédaction des articles et des critiques », qui doivent, a-t-il fait observer, servir l'intérêt national. Non sans assurer que l'Algérie « croit en ses enfants ». Mettant en exergue la nécessité pour les journalistes de s'organiser dans le cadre d'organisations syndicales.

D'autre part, le président de la République a dénoncé l'acharnement de certaines organisations non gouvernementales (ONG) qui ne cessent de critiquer l'Algérie et de la classer parmi les pays ne respectant pas les libertés, en se basant sur des « allégations non fondées ». Certaines ONG, à l'instar de « Reporters sans frontières

Tribunal de Sidi M'hamed Une amende de 30.000 DA requise contre Louisa Hanoune

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis jeudi une amende ferme de 30.000 DA à l'encontre de la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune poursuivie pour diffamation contre l'ancienne ministre de

(RSF) », a-t-il souligné dans ce sillage, publient des « classements au gré de leurs dirigeants », affirmant que le « seul classement à prendre en compte est celui de l'ONU et de ses institutions ». Rappelant dans ce contexte que la diversité des titres de presse disponibles en Algérie est comparable à celle qu'on retrouve dans les pays développés.

A propos de la Syrie, le président de la République a réitéré la position immuable de l'Algérie, partant du principe qu'il s'agit d'un membre fondateur de la Ligue arabe et que « ce pays frère ne saurait être privé de ses droits ». Rappelant l'aide apportée par l'Algérie à ce pays frère suite au séisme dévastateur qui l'a frappé, en février dernier, il a tenu à souligner que cette aide était « un don du cœur dénué de tout calcul politique ». Les positions de l'Algérie et toutes ses initiatives « reposent exclusivement sur le principe de solidarité et d'entraide arabe, loin des calculs politiques et des intérêts étroits », a-t-il insisté. Cela dit, a-t-il ajouté, « il existe un ordre mondial qui s'impose au faible avant le puissant », a-t-il ajouté, souhaitant voir un « changement de la vision arabe » et le resserrement du rang arabe pour devenir une puissance. « Nous devrions être les premiers à croire en notre force ».

la Culture, Nadia Labidi.

Les faits remontent à 2015, lorsque Louisa Hanoune avait fait des déclarations à la presse concernant la gestion du secteur de la Culture à l'époque où Mme Labidi était ministre. Le verdict sera prononcé la semaine prochaine.

Couronnement du Roi Charles III Attaf représentera Tebboune à la cérémonie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, pour le représenter à la cérémonie de couronnement de sa Majesté le Roi Charles III, Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et

d'Irlande du Nord et de sa Majesté la Reine consort, ainsi qu'aux célébrations organisées à l'occasion de l'accession au trône du nouveau souverain britannique, indique jeudi un communiqué de la présidence de la République. « La participation de l'Algérie à cette cérémonie, qui aura lieu ce

samedi 6 mai à Londres, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié historique, de dialogue politique et de coopération économique entre les deux pays qui ont célébré en novembre dernier le 60ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques », précise le communiqué.

Raiña Raïkoum

Belkacem Ahcene Djaballah

La terre agricole « bétonnée »

Depuis un certain temps, on note que pas mal de walis, entre autres, s'emportent contre les constructions illicites. Tout particulièrement dans et autour des villes, villages et nouvelles cités. Un certain moment, ils y étaient allé « franco » et il a fallu que le Chef de l'Etat y mette le holà, en Conseil des ministres (dont le Cm en date du 30 avril 2023) demandant tout simplement de respecter les usages (ex: pas d'expulsion en période hivernale) et surtout de ne pas commettre d'impair, des innocents payant pour et/ou avec les coupables. Les constructions illicites ont foisonné, tout particulièrement durant les années 90 et 2000, bien des Apc (suivez mon regard !) et des Dec ayant autorisé les excroissances, le plus souvent hideuses, ou fermé les yeux, parfois contre on ne sait quels « avantages » politiciens ou matériels. Et, peu de réclamations ou protestations des habitants et des commerçants « légaux » ont réussi à faire sauter les verrous bureaucratiques de l'Administration, des Autorités ou de la Justice, parfois chacun se rejetant la balle.

On se retrouve donc, aujourd'hui, avec un paysage urbain et suburbain, allant des Hauts-plateaux au littoral, défiguré, assez difficile -mais, pas impossible- à « relooker ». A l'image de toutes ces constructions non « terminées » où le rouge des briques nues domine ! A l'image de toutes ces constructions, parfois luxueuses, « terminées » mais non « finies » avec, tou-

jours, une façade abandonnée ! A l'image de tous ces commerces assez intéressés par les affluences consuméristes mais pas du tout concernés par leurs façades en détresse ou crasseuses et leurs proches trottoirs non nettoyés. Cela fait que tous les efforts entrepris par l'Etat dans le cadre de la rénovation d'immeubles, de cités et de quartiers, sans la relève citoyenne, sont vain au bout d'une petite période de grâce. Mais le plus grave n'est pas, n'est plus là. Le plus grave est dans la « colonisation » bétonnière des terres à vocation agricole. Et ce, malgré des lois et des instruments d'urbanisme, à commencer par le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), qui insistent sur l'impératif de préserver ce foncier. Il est vrai que les demandes sont multiples et la croissance économique et industrielle pressante, mais tout ceci ne devait et ne devrait, en aucun cas, menacer notre sécurité alimentaire, l'agriculture étant sa part sinon vitale du moins essentielle. Que de terres fertiles ont été occupées et bétonnées et que de piémonts infertiles et parfois caillouteux, mais constructibles, ont été ignorés. Pourvu que... ça ne dure pas ! A vrai dire, si les choses avaient été faites correctement, on ne serait pas en train de (trop) fantasmer autour de l'agriculture saharienne qui a, certes, ses bons rapports (surtout à court terme) à condition qu'il y ait un bon usage de la ressource hydrique souterraine, mais aussi ses lourdeurs et ses limites.

Algérie-Libye Volonté de consolider les relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Libye, Mme Najla El-Mangoush a mis en avant, jeudi, la volonté de son pays de consolider les relations bilatérales et la coopération commune avec l'Algérie dans divers domaines.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Mme El-Mangoush a indiqué que sa visite en Algérie est « très importante », car « elle permet de consolider davantage les relations entre les deux pays, ainsi que la coopération commune dans les domaines économique et politique ». Qualifiant sa rencontre avec le Président Tebboune de « fructueuse », Mme El-Mangoush a dit qu'elle a été l'occasion d'évoquer les relations historiques entre les deux pays et plusieurs questions relatives au développement des relations bilatérales, à l'instar de la coopération dans les domaines des eaux souterraines et des points de passage terrestre».

L'audience a également porté sur « les derniers développements de la crise au Soudan et comment pouvons-nous avoir un rôle positif dans l'aboutissement au cessez-le-feu », a-t-elle ajouté.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf avait réaffirmé, plus tôt, lors de sa rencontre avec son homologue libyenne, Najla Al-Mangoush, l'attachement de l'Algérie à soutenir la stabilité et l'unité de la Libye, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux ministres ont co-présidé, en présence des délégations des deux pays, une séance de travail axée sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, abordant les dossiers relatifs à l'ouverture des deux points de passage frontaliers, le transport terrestre, maritime et aérien, les investissements communs et la gestion des eaux souterraines, précise le communiqué.

Les deux parties ont examiné, à cette occasion, les questions d'intérêt commun sur la scène maghrébine et arabe, notamment

« les développements de la question sahraouie et les initiatives arabes et internationales en vue de faire cesser les hostilités et mettre un terme à l'effusion du sang au Soudan ».

Après avoir écouté un exposé présenté par Mme Al-Mangoush sur les derniers développements du processus politique mené par les Nations Unies pour mettre fin à la crise en Libye, M. Attaf a réaffirmé « l'attachement de l'Algérie à soutenir la stabilité et l'unité de ce pays frère et son appui aux efforts tendant à favoriser le consensus entre les enfants du même pays en vue d'aller de l'avant dans l'organisation des élections législatives et présidentielles ». Au terme des entretiens, les deux ministres ont exprimé « leur satisfaction de la convergence des vues et des positions des deux pays frères », et ont souligné « leur attachement à perpétuer la tradition de la coordination et de la concertation politique et à intensifier les efforts conjoints visant à renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines ».

EXCLUSIFL'Ambassadeure des Etats-Unis à Alger au **Le Quotidien d'Oran****L'Algérie a démontré sa capacité à gérer les conflits**

Interview réalisée par Abdou Benabbou et Houari Saaïdia

Le tonus de la diplomate américaine Elizabeth Moore Aubin est remarquable. Si elle semble parfois dérouter par l'absence chez elle de la particularité réserver des diplomates étrangers c'est parce qu'elle garde le profil d'une Américaine racée qui assume pleinement sa responsabilité de représentante officielle de l'Etat fédéral américain. Epouse d'un Canadien francophone, elle maîtrise parfaitement la langue française mais elle préfère aborder les relations et la coopération algéro-américaines et les sujets importants de l'heure en anglais pour donner plus de densité et d'officialité aux réponses aux questions qu'on lui a posées.

Le Quotidien d'Oran : Vous vous êtes rendue à Aïn Témouchent. Pourriez-vous nous présenter une petite synthèse sur cette visite ?

Elizabeth Moore Aubin : Effectivement, j'étais à Aïn Témouchent ce jeudi (27 avril). Je pense que je suis le premier ambassadeur américain à visiter cette ville, à ce que je sache et d'après ce qu'on m'a dit dans cette wilaya. C'était vraiment une grande expérience qui m'a permis de discuter avec les représentants de la Chambre de l'Industrie et du Commerce et ceux de la Chambre de l'Agriculture de cette wilaya sur les potentialités économiques locales et les opportunités d'investissement. J'ai eu également l'honneur de rencontrer le wali d'Aïn Témouchent. Juste après cette visite, je me suis rendue à Oran pour, en premier lieu, prendre part à la conférence (NDLR : La conférence internationale axée sur le thème : «Enseigner l'anglais au 21^e siècle», parrainée par l'Ambassade des Etats-Unis en Algérie et organisée par Word Learning, au Centre des conférences d'Oran, du 28 au 30 avril).

Le Q.O. : Cela fait 15 mois que vous êtes en poste à Alger, vous êtes la personnalité diplomatique la plus en vue sur la scène algérienne. Y compris les réseaux sociaux. Etes-vous satisfaite du niveau actuel des relations entre les Etats-Unis et l'Algérie ? Ou jugez-vous qu'il y a encore du chemin à parcourir pour atteindre le niveau espéré et les objectifs tracés ?

Elizabeth Moore Aubin : Pour dire qu'on est satisfait de la situation, cela implique qu'on est dans une situation de bon statu quo, une situation figée. Je pense qu'il y a un terrain à élargir et à approfondir et j'y travaille justement. J'estime par ailleurs qu'il y a une bonne présence américaine sur les réseaux sociaux en Algérie et j'ai la chance d'avoir la meilleure équipe au monde qui travaille avec moi. Nous œuvrons tous les jours pour renforcer et développer

les relations économiques et culturelles entre nos deux pays.

Le Q.O. : Vous conditionnez la satisfaction de votre Administration du niveau des relations entre les Etats-Unis et l'Algérie par l'existence d'un «bon statu quo». Qu'entendez-vous par «statu quo» ?



Elizabeth Moore Aubin : J'ai fait le lien entre satisfaction et statu quo parce que si je disais que Washington était satisfaite du niveau de ses relations avec Alger, cela veut dire qu'on est arrivé à une situation figée où il n'y a pas de perspectives de développement. Or, moi je dirais plutôt qu'il y a un terrain à élargir et à approfondir.

Q.O. : Ne pensez-vous pas que l'absence, jusqu'au jour d'aujourd'hui, d'une desserte aérienne directe reliant les Etats-Unis et l'Algérie est une anomalie, à tout point de vue ? Pourquoi il existe depuis plusieurs années déjà un vol direct Montréal-Alger, par exemple, alors que le vol New York-Alger tarde à voir le jour ?

Elizabeth Moore Aubin : Merci, c'est une très bonne question. Je pense, effectivement, qu'un vol direct entre les Etats-Unis et l'Algérie va non seulement faciliter encore davantage les choses mais également propulser les relations bilatérales vers un niveau bien supérieur. Pas seulement sur le plan économique, mais également sur les plans culturel et touristique, en particulier. Cela va réduire le temps du trajet de 3 jours à 8 heures pour les biens. Et c'est très important pour renforcer les relations entre les deux pays, lesquelles deviendront à coup sûr plus fructueuses et plus productives. Ce vol direct va permettre aux Américains et aux Algériens d'échanger plus et de mieux se connaître. Or, pour mettre en place ce genre de vol direct entre les Etats-Unis et l'Algérie, il faut la signature au préalable d'une convention sur ce qu'on appelle «Open Skies Agreement» (convention Ciel Ouvert). Et c'est là où des négociations sont en cours. Une fois cette phase terminée, on pourra éventuellement entamer le vol direct. Pour l'heure, nous sommes en pleine négociation avec le Gouvernement algérien concernant la convention Open Skies Agreement.

Le Q.O. : La phase des négociations techniques était déjà close et que l'opération en était à sa deuxième phase. A défaut d'une échéance déjà fixée puisqu'il s'agit là, comme vous venez de le préciser, d'un processus tributaire de résultats de négociations, y aurait-il néanmoins une perspective prévisionnelle pour l'ouverture de ce vol direct tant attendu des deux côtés de l'Atlantique ?

Elizabeth Moore Aubin : C'est plutôt l'inverse. La première étape des négociations, déjà bouclée, était d'ordre stratégique. A présent, nous sommes dans la deuxième étape,

qui est d'ordre technique. Elle inclut, comme je viens de le mentionner, la question liée à l'Open Skies. Quant à la date prévisionnelle d'aboutissement, je ne peux que souhaiter de tout cœur que ce vol direct soit réellement possible avant la fin de mon mandat à Alger. Pour le reste, on ne peut pas faire des similitudes entre les Etats-Unis et le Canada dans ce domaine-là. Ce n'est pas la même chose parce que les lois sont différentes.

Q.O. : Dans le registre Coopération économique Algérie-USA, et en particulier le chapitre Investissement. En 2020, selon le FMI, les Etats-Unis étaient classés en première place en termes d'Investissement direct étranger (IDE) en Algérie, avec une part de 28% soit l'équivalent de 6,2 milliards de dollars. Vous avez affirmé à maintes reprises que vous comptiez doubler ce flux d'investissements durant votre mandat. Quel est votre plan ?

Elizabeth Moore Aubin : Justement, je travaille durement là-dessus. L'une de mes premières priorités, en effet, c'est le renforcement des relations économiques bilatérales et, en premier lieu, l'investissement américain en Algérie. En fait, tout est relié, interconnecté. Le vol direct, dont nous parlions, est intimement lié à l'économie, en général, et à l'investissement, en particulier. La ligne directe Etats-Unis/Algérie va sans nul doute faciliter et fluidifier encore davantage le partenariat économique entre les deux parties. Cela va donner encore plus de confiance aux Américains pour venir investir en Algérie. Surtout, ça va leur raccourcir le temps du trajet afin de venir négocier sur place avec leurs partenaires algériens et, en cas d'aboutissement, de faire régulièrement le suivi de leurs projets conjoints. Et vice versa dans l'autre sens. Nous essayons aussi, pour notre part, de ramener des délégations d'hommes d'affaires américains ici en Algérie.

Tout notre travail à l'Ambassade, dans ce registre-là, se focalise sur comment trouver des espaces de rencontre, des canaux d'échange et des opportunités communes entre les compagnies américaines et algériennes. Et là, si vous me permettiez de faire un petit point sur ce qui a été déjà fait jusqu'à maintenant, je dirais qu'une centaine de compagnies américaines sont déjà installées en Algérie. Vous savez, la meilleure chose dans l'investissement américain c'est le transfert de technologie. C'est un atout. Il y en a bien d'autres, dont celui lié au fait qu'il faille un Algérien à la tête du staff dirigeant de la joint-venture algéro-américaine. Notre politique consiste à promouvoir le recrutement de compétences algériennes au sommet de la hiérarchie de l'équipe managériale de l'entreprise mixte. Pas seulement au sommet, mais à tous les niveaux. Et je pense, toute modestie mise à part, que notre modèle est le meilleur au monde.

Le Q.O. : Les drames de la population palestinienne ne cessent pas de s'élargir et de se multiplier. Les efforts des autorités américaines ne sont pas ce qu'ils devraient être, ce qui autorise les Israéliens à foulé le droit international. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

Elizabeth Moore Aubin : Notre secrétaire d'Etat a affirmé que les Etats-Unis continueraient de consulter étroitement leurs partenaires

sur la manière de faire progresser la sécurité, la stabilité et la prospérité régionales, et a réaffirmé que les Etats-Unis étaient attachés à une solution négociée à deux Etats. Nous comprenons que l'Algérie plaide également pour une solution à deux Etats. Je salue les efforts du président Tebboune pour réconcilier les factions palestiniennes, car c'est un préalable nécessaire pour que les deux parties s'asseyent pour négocier.

Q.O. : Que pensez-vous du rétablissement des relations diplomatiques entre l'Arabie Saoudite et l'Iran et du retour de la Syrie dans le cercle arabe ?

Elizabeth Moore Aubin : De manière générale, en ce qui concerne les relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, les Etats-Unis saluent tous les efforts visant à mettre fin à la guerre au Yémen et à désamorcer les tensions dans la région du Moyen-Orient. Nous ne recherchons pas le conflit avec l'Iran et nous accueillons favorablement l'approche diplomatique partout où elle peut aider à réduire les tensions dans la région. En ce qui concerne la Syrie, nous ne pensons pas que la Syrie mérite d'être réadmise dans la Ligue arabe tant qu'il n'y aura pas de progrès crédibles pour améliorer la situation humanitaire et sécuritaire en Syrie, qui devrait être au centre de tout engagement.

Q.O. : Pensez-vous, Madame l'Ambassadeur, que l'actuelle crise économique mondiale est passagère ?

Elizabeth Moore Aubin : Nous sommes dans un monde très dynamique dans son mouvement et son évolution. Si je prends les événements rapides qui se produisent actuellement, tels que le changement climatique, le déplacement des populations d'une région à l'autre, le développement fulgurant des technologies... Et bien tout cela est de nature à rendre le monde très dynamique dans ses changements. Et je crois fermement que travailler ensemble, la main dans la main, pour donner des solutions à travers notre diversité, notre façon de réfléchir en commun, va ouvrir une porte vers un meilleur futur. Enfin, je reste résolument optimiste et confiante quant à l'avenir de notre monde.

Et par rapport à ce que je fais en Algérie, moi personnellement, pour renforcer et développer les relations bilatérales, je tiens à souligner le concours et le soutien du Gouvernement algérien à cet effet. Tant par rapport au partenariat économique et culturel entre les deux pays que par rapport à leur coopération visant à stabiliser la paix et la sécurité dans tout le voisinage. Aussi, œuvrons-nous très sérieusement et inlassablement pour aider le Gouvernement algérien à promouvoir la langue anglaise dans son pays ainsi que pour créer des liens entre nos deux peuples. Je suis très honorée d'être ici aujourd'hui pour renforcer encore davantage les liens entre les Etats-Unis et l'Algérie.

Urbanisme Un plan étudié pour la démolition des constructions illicites habitées

R. N.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi, lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, que la démolition des constructions illicites habitées «obéira, à l'avenir, à un plan étudié après épuisement de toutes les voies de règlement administratives et réglementaires». «La démolition des constructions illicites habitées obéira, à l'avenir, à un plan minutieusement étudié, mis en place en coordination avec les walis, et appliqué après épuisement de toutes les voies de règlement administratives et réglementaires», a-t-il ajouté à ce sujet.

Le ministre de l'Intérieur annonce qu'il « a été procédé, en coordination avec le ministère de l'Habitat, à la mise en place d'une commission interministérielle ayant pour mission l'élaboration d'une loi régissant le fonctionnement et les missions de la police urbaine conformément aux instructions du président de la République ». Ce projet de loi vise, selon lui, à « conforter l'autorité de régulation administrative en termes d'application des règles d'aménagement et d'urbanisme et la constatation des infractions y afférentes ». Concernant les mesures prises par son département pour « mettre fin au phénomène des constructions inachevées », le ministre de l'Intérieur a fait état « d'efforts permanents » des services de l'Etat pour l'éradication de ce phénomène qui défigure les villes sur le double plan urbain et esthétique, et ce à travers le recours à toutes les procédures juridiques et opérationnelles nécessaires ». Selon lui, le ministère de l'Intérieur œuvre en coordination avec

Prime Covid

Les réserves d'un syndicat de la Santé

M. Aziza

Koulaibi Badreddine, coordonnauteur national du Syndicat des fonctionnaires de la santé publique (SAFAP) s'est montré optimiste quant aux statuts particuliers des professionnels de la santé, en affirmant que le dossier semble connaître des avancées. « Si on se réfère, bien évidemment, aux déclarations des responsables du ministère de la Santé et ceux de la Fonction publique », dit-il dans une déclaration au «Quotidien d'Oran». Le coordinateur du SAFAP a affirmé que son syndicat a été informé par les services du département de Abdelhak Sahi que le dossier des statuts particuliers a déjà été remis à la Fonction publique. Et de reprendre les déclarations des responsables dudit ministère qui avaient annoncé que les statuts particuliers seront prêts avant la fin du mois en cours. M. Koulaibi a affirmé qu'en dépit de quelques réserves formulées par certains corps de la santé, les nouveaux statuts particuliers vont apporter beaucoup d'avantages notamment aux médecins et aux paramédicaux, selon l'appréciation de son syndicat.

Le coordinateur du SAFAP a, par contre, exprimé son indignation par

les départements ministériels concernés «à l'amélioration et la révision des différents textes de loi régissant les règles relatives à l'aménagement et à l'urbanisme, en fonction des besoins constatés sur le terrain ainsi que du contrôle de l'expansion du tissu urbain dont la loi relative à l'urbanisme et les autres textes réglementaires». «Nos services centraux mobilisent tous les moyens matériels et humains, afin de faciliter l'opération de délivrance des différents permis et certificats, et ce à travers la création d'un guichet unique dédié à cet effet, mais aussi la poursuite des procédures d'élaboration et de révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme, ainsi que les plans d'occupation des sols, outre la consécration des mécanismes de contrôle des infractions relatives à l'urbanisme », a-t-il ajouté. Le ministre a également rappelé «la promulgation de la loi 15-08 fixant les règles concernant la conformité des constructions, l'achèvement de leur réalisation ainsi que les mécanismes de réalisation ». Cette loi, a-t-il précisé, a été « reconduite à plusieurs reprises, la dernière en date étant en 2023, dans le but de permettre aux citoyens de régulariser leur situation». Concernant le bilan des demandes de la régularisation, M. Merad a fait état de «1.008.564 dossiers au niveau des communes au 3 août 2022, dont 735.444 ont été traités, soit 75% de l'ensemble des dossiers soumis. Parmi les dossiers traités, 338.352 ont été acceptés, 171.286 ont été rejetés et 129.355 autres ajournés». M. Merad a affirmé que son secteur veillait à « faciliter les mesures administratives pour le traitement des demandes de régularisation et réduire les délais de réponse ».

Prime Covid

Les réserves d'un syndicat de la Santé

M. Aziza

rapport au retard « injustifié et redondant » relatif au versement de la prime exceptionnelle Covid-19, octroyée au personnel de la santé en guise de reconnaissance et d'encouragement, dans la lutte contre le Coronavirus. Et de préciser que cette prime devrait être versée, automatiquement, du fait que le budget spécial réservé à cette prime exceptionnelle existe, mais « le versement de cette prime est devenu problématique, à chaque fois on a un retard de versement de plusieurs tranches ». Il est vrai que certaines directions de la Santé ont donné des instructions, récemment, aux directeurs des établissements pour préparer les démarches pour le versement de la 9^{ème} tranche, mais le paiement de cette prime devrait être automatique, soutient notre interlocuteur. Le président de la République avait décidé d'octroyer cette prime « exceptionnelle » au profit des personnels de structures et établissements publics relevant du secteur de la santé, en guise de reconnaissance et d'encouragement au personnel mobilisé dans la lutte contre le Coronavirus, rappelle la même source. Certains syndicats ont réclamé l'institution de cette prime exceptionnelle comme une prime permanente, «une prime spéciale pandémie».

Meurtre d'un homme d'affaires à Batna L'accusé principal et son accompagnateur incarcérés

Le juge d'instruction près la deuxième chambre du tribunal de Batna a ordonné l'incarcération de l'accusé principal et son accompagnateur dans l'affaire de meurtre de l'homme d'affaires Abderazak Benyahia le 18 avril dernier, a révélé jeudi le procureur de la République près le tribunal, Amar Bouguena.

Des mandats d'arrêt ont été requis à l'encontre des deux accusés dans cette affaire, alors que trois autres ont été mis sous contrôle judiciaire, a indiqué M. Bouguena au cours d'une conférence de presse animée au siège du tribunal de Batna.

Le 2 mai courant, le dossier des procédures a été transféré au juge d'instruction près la deuxième chambre du tribunal de Batna et l'accusé principal et son

accompagnateur ont été accusés des crimes de "constitution d'une association de malfaiteurs pour préparer un crime", "meurtre avec prémeditation" et "tentative de meurtre avec prémeditation", a précisé le procureur de la République.

Selon la même source, 4 personnes impliquées dans cette affaire ont été accusés de crime de constitution d'association de malfaiteurs pour perpétrer un crime et participation au crime de meurtre prémedité" et un septième accusé pour délit de "faute d'informer les autorités et dissimulation d'un individu alors qu'il sait qu'il a perpétré un crime et non dénonciation du crime".

Le procureur de la République a évoqué le fond du crime perpétré le 18 avril dernier (27ème

jour du mois sacré du Ramadhan) aux environs de 23H30 causant la mort d'un homme d'affaire par coup de feu par un homme vêtu dans un habit féminin (Djilbab) devant la maison de la victime sur la route de Tazout à la ville de Batna, alors qu'il garait son véhicule et des blessures à son épouse qui l'accompagnait. L'arme à feu, l'habit féminin et le véhicule utilisés dans le crime ont été récupérés, selon le même responsable qui a précisé que cette conférence de presse a été organisée pour éclairer l'opinion publique sur les faits et les circonstances de l'affaire et les procédures effectuées par la police judiciaire en collaboration avec le parquet pour éviter la publication d'informations erronées.

Lutte contre les incendies Acquisition d'un avion bombardier d'eau et six autres arrêtés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé, jeudi à Alger, l'acquisition d'un avion bombardier d'eau et l'affrètement de six (6) autres dans les prochains jours, et ce, pour se préparer à faire face aux éventuels incendies durant la saison estivale. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président de l'institution parlementaire, Salah Goudjil, M. Merad a précisé que «le ministère de la Défense nationale a entamé les démarches nécessaires pour l'acquisition de quatre (4) avions de fabrication russe, dont la réception a été retardée en raison des répercussions de la crise en Ukraine», ajoutant qu'«un avion sera réceptionné dans les prochaines semaines, en plus de l'affrètement de six (6) autres avec une équipe technique dans les prochains jours et du lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de six (6) moyens porteurs de lutte contre les incendies, en application des directives du président de la République». En réponse à une question sur l'évaluation des capacités humaines et matérielles des services de la Protection civile et de la Direction générale des forêts dans le domaine de la prévention et de la riposte aux catastrophes

naturelles, le ministre a affirmé que ses services «veillent au renforcement des capacités matérielles et humaines de la Protection civile, en la dotant de l'élément humain spécialisé et des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions, tout en assurant la répartition de ses unités à travers les différentes wilayas du pays». Dans ce contexte, il a évoqué «la création de 50 équipes de première intervention spécialisées dans le sauvetage sous les décombres, comprenant plus de 5.000 éléments d'intervention, et d'autres équipes de recherche et de sauvetage en milieu urbain (86 éléments par équipe)». Il a été procédé, selon le ministre, au renforcement de ce dispositif par les groupes spécialisés dont la cynotechnique, répartis sur 26 wilayas, les groupes de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) à travers 24 wilayas, et «la création de 20 autres cellules d'intervention dans les accidents radiologiques, chimiques et biologiques, sans oublier le groupement aérien composé de plus de 20 pilotes et 87 techniciens pilotes». Concernant la lutte anti-incendies, «plus de 765 unités d'intervention de la Protection civile sont mobilisées annuellement dans les zones forestières ainsi que 65 colonnes mobiles comportant 3.770 éléments équipés de 650 camions anti-incendies et 42 camions-citernes d'eau». Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que «le Haut commandement de la Gendarmerie nationale a fait part de sa disposition à participer cette année aux côtés de la Protection civile et des services de forêts à travers la mobilisation de 22 hélicoptères dans les opérations de contrôle et de secours. Ainsi, pour renforcer l'intervention aérienne, il a été procédé à l'aménagement d'aires d'atterrissement des hélicoptères au niveau de 10 wilayas, en sus de la mobilisation de drones de fabrication locale pour les utiliser dans les opérations de surveillance et de prévention.

Tamanrasset Plus de 170 tonnes de farine et de semoule interceptées

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à mettre en échec une tentative de contrebande vers le Mali d'une quantité considérable de produits alimentaires subventionnés et à arrêter 9 individus impliqués, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps constitué dans un communiqué. Dans le cadre des opérations engagées visant à lutter contre toute forme de contrebande et de crime organisé, les élé-

ments de l'unité territoriale de sécurité routière à Tamanrasset ont réussi, suite à une information selon laquelle un groupe d'individus tentait de faire passer illicitement une quantité considérable de produits alimentaires subventionnés vers le Mali, à saisir 134 tonnes de farine et 40 tonnes de semoule», précise la même source. Dans la même opération, «un camion et 6 tracteurs ont été saisis et neuf (9)

personnes arrêtées et traduites devant le procureur de la République et le juge d'instruction qui a ordonné le placement de 8 d'entre elles en prison à Tamanrasset». Les services de la GN rappellent le numéro vert (1055), la page d'information routière «Tariki» ainsi que le site de plaintes mis à la disposition des citoyens pour tout questionnement, signalement ou dépôt de plainte, conclut le communiqué.

Relation université-acteurs socioprofessionnels

Par Abdelmalek Bekkouche*

Suite et fin

On retiendra aussi celle de Boisclair, 2004, qui le définit comme «Une démarche par laquelle une organisation (ses gestionnaires et son personnel) s'associe avec au moins une autre organisation (ses gestionnaires et son personnel) dans le cadre d'une relation sur mesure et évolutive. Ainsi, les deux organisations s'entendent pour poursuivre un but commun en mettant en commun ou en échangeant des ressources, afin d'obtenir des résultats mutuellement avantageux (gagnant-gagnant), dans le respect de leur mission, mandats et objectifs respectifs, tout en demeurant souveraines en dehors du partenariat.»

Le partenariat est volontaire et implique un partage des responsabilités et des risques, et par conséquent un partage des gains et des pertes. Chaque partie conserve sa propre identité, dans le respect de sa mission, de son mandat et de ses objectifs. Son action s'appuie sur un projet commun limité dans le temps. Il permet de trouver des solutions créatrices et constitue un outil de transformation sociale. Ainsi, il favorise l'amélioration des communications et fait souvent appel à des personnes et à des organisations qui, autrement, ne collaboreraient pas ensemble. Il peut être un moyen de mettre en branle et d'appuyer un changement organisationnel, etc.

On notera que le partenariat peut occasionner un choc des cultures, un choc des valeurs. Il peut alourdir le processus de résolution de problème et de prise de décision. Aussi, les principaux acteurs concernés peuvent avoir des niveaux d'autorité différents; les organisations peuvent avoir des processus d'approbation très différents, avec des technologies des partenaires incompatibles et un management et des modes de gestion différents, etc. Néanmoins, l'interaction entre les deux parties doit être collaborative, et ce dans un souci de créer de la synergie pour mieux réussir les missions correspondantes. Ainsi, ce partenariat concerne plusieurs aspects :

1. Participation aux instances de l'université

Des personnalités extérieures sont présentes dans les conseils d'administration, mais pas encore dans les conseils scientifiques et les conseils de la vie universitaire. Il peut s'agir de représentants des organisations syndicales d'employeurs et de professionnels. Ceux-ci peuvent avoir aussi leur place dans les conseils de perfectionnement, propres à certaines formations. Par exemple pour la post-graduation spécialisée - « un conseil de perfectionnement, composé de professionnels et d'enseignants, se réunit périodiquement pour travailler à l'amélioration de la qualité de la formation et son adéquation aux objectifs prévus ».

2. Echanges d'intervenants

Les enseignants vacataires, associés ou invités peuvent être des professionnels qui complètent l'enseigne-

ment académique. Inversement, universitaires ou chercheurs peuvent créer des entreprises, participer à une entreprise sous forme de concours scientifique ou participer à un conseil d'administration d'entreprise.

3. Formation continue

Partant de la notion de cycle de vie du produit du système de formation, la formation continue est une nécessité absolue pour entretenir et mettre à niveau le personnel de l'entreprise. Les universités, qui développent de plus en plus cette activité lucrative, proposent une seule formation à destination des entreprises ou des administrations (DPGS). Ce type de formation conduit à des diplômes nationaux. Il serait souhaitable de développer d'autres types de formations qualifiantes sous forme d'enseignement ou de stages.

D'une manière générale, les formations continues doivent être de courte durée, sur mesure, permettant l'insertion, qualifiante ou diplômante (Diplôme universitaire). Une attention particulière est nécessaire sur la formation de formateurs intervenant comme opérateurs clés, dans l'interface.

Des formations de formateurs sont nécessaires pour permettre à des enseignants-chercheurs, opérateurs de l'interface de se perfectionner non seulement dans le management des interfaces mais aussi dans des compétences technologiques de pointe fortement demandées par le secteur socioprofessionnel.

4. Formation en alternance

L'originalité des programmes réside dans un enseignement de qualité axé sur une formation pratique. Ce souci d'allier la théorie à la pratique fait de l'Université un lieu où est instauré un régime coopératif d'enseignement fondé sur la formation en alternance et rémunérée par les entreprises. La formation en alternance consiste à développer des mini-projets et des projets de fin d'études pour le compte d'une entreprise. Les thèmes doivent être définis d'un commun accord entre l'étudiant, un enseignant de l'Université et l'entreprise d'accueil.

Ce principe garantit une source de revenu, puisque les stages et la formation en alternance seront rémunérés, un enrichissement professionnel et personnel dont bénéficie l'étudiant et constitue un moyen privilégié permettant de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Allant dans le sens de la formation en alternance, l'Université prévoit plusieurs périodes de stages. Tout au long de sa formation, un étudiant effectue au minimum 36 semaines de stage en entreprise.

Le service des stages et pépinière d'entreprises veille à ce que les stages soient choisis en rapport avec le projet professionnel de l'étudiant. Ce service a pour mission également d'assister les jeunes diplômés désireux de créer leurs propres projets.

Les contrats d'alternance pour les étudiants peuvent prendre plusieurs formes, dont l'apprentissage. Dans tous les cas, l'étudiant alterne des périodes dans l'entreprise et

en formation. L'Etat algérien, pour qui l'insertion des jeunes est « une de (ses) préoccupations majeures », doit sensibiliser les chefs d'entreprise à ce type de contrats et chercher à « professionnaliser les tuteurs et formateurs ». La partie dite théorique de l'apprentissage peut se faire à l'université, dans une filière professionnelle, et déboucher sur un diplôme. L'université, bien que n'intervenant pas en règle générale dans l'apprentissage, définit alors les formations et choisit de délivrer le diplôme ou non. Bien entendu, il ne faut surtout pas que « l'apport de l'apprentissage » ne se fasse pas « au détriment de la valeur académique du diplôme préparé ». Le gouvernement se doit de lancer la formule de l'apprentissage, et d'élargir son accès en particulier aux élèves de l'enseignement général de tous niveaux.

5. Stages

Notamment en master ou au sein des filières professionnelles. Même lorsqu'ils ne sont pas obligatoires, les stages sont fortement recommandés aux étudiants pour avoir un contact avec le monde du travail et personnaliser leur cursus. Il faudrait donc encourager l'octroi des stages.

De la part de l'entreprise, un stage en bonne et due forme soit un travail à réaliser, un encadrant, des moyens (local, micro, etc.) et une prime de stage (pourquoi pas ?). De la part de l'étudiant, un travail réalisé selon les objectifs définis, un rapport de stage conséquent, la confidentialité, un comportement responsable (présence, respect du règlement interne, etc.).

6. Doctorants-Conseils : les nouveaux partenaires de l'entreprise

Le doctorant-conseil est un dispositif de monitorat qui peut permettre à un doctorant d'exercer une activité de consultant dans une entreprise, une administration ou une collectivité territoriale en parallèle à ses travaux de recherche. La logique du système est de renforcer les liens entre les doctorants d'Université et le monde de l'Entreprise. Les doctorants réalisent leur thèse dans les laboratoires de recherche et sont formés au sein des Écoles doctorales, lieux d'excellence de la formation des futurs docteurs de l'Université.

Toutes les entreprises, associations, administrations et collectivités peuvent recourir aux services des doctorants-conseil qu'elles aient ou non développé une activité de recherche. Les doctorants-conseils interviennent dans les entreprises comme consultant, parallèlement à la préparation de leur thèse. Ils y apportent des réponses en termes d'assistance, de conseil scientifique, technologique, marketing, financier, juridique, de veille et d'expertise... Leur prestation se situe dans leur champ de compétences mais la mission confiée n'est pas nécessairement en lien direct avec leur thèse.

7. Contrats de recherche et valorisation de la recherche

Nous devrions travailler avec le monde socio-économique spécia-

lement dans le cadre de contrats de recherche, de prestations aux entreprises ou de conventions de thèses en entreprise.

Le dispositif d'incubation aurait pour mission principale d'accompagner les porteurs de projet de création d'entreprise innovante en lien avec la recherche:

- Accompagnement individualisé régulier sur la totalité du projet (financement, propriété intellectuelle, marché...),
- Mise en relation adaptée avec des spécialistes pour les aspects techniques, financiers, stratégiques, juridiques... et accompagnement dans cette relation,
- Aide à la rédaction de dossiers (business plan, concours),
- Mise en réseau avec les organismes de création d'entreprise, les financeurs (banques, et institutionnels) et l'ensemble des partenaires utiles pour le projet,
- L'incubateur peut, sous certaines conditions, financer des dépenses externes (étude de marché, prise de brevet),
- Accueil dans ses locaux (moyens logistiques) pendant la phase d'incubation

L'Algérie a réservé tout un portefeuille ministériel, chargé d'accompagner les porteurs de projets d'incubateurs. C'est à ce ministère de piloter ce projet en partenariat avec les autres secteurs concernés, entre autres le secteur de l'enseignement supérieur.

En conclusion, le chemin est long et entouré de plusieurs obstacles. Il nous revient à tous de s'y mettre.

La réussite dépendra du degré d'implication de l'ensemble du gouvernement. Une approche intégrée est un préalable pour la réussite de cette mission. Les secteurs de l'enseignement supérieur, de l'industrie et des startups auront un rôle central dans la mise en place de ce partenariat.

*Université de Tlemcen

Bibliographie

- Cerçeveler, Y. Y. (Cilt/Volume 7, Sayı/Number 2, Ağustos/August 2017; Sayfa/Pages 392-402). *Exploring Higher Education Governance: Analytical Models and Heuristic Frameworks*. Yükseköğretim ve Bilim Dergisi/Journal of Higher Education and Science.
- Falardeau, J.-C. (1952). « Les universités et la société », in *Carrefour 52 : mission de l'université*, Montréal, . Centre catholique des intellectuels canadiens, : Montréal, .
- Jafari, A. (Copyright © 2000). *Development of a New University-Wide Course Management System*. Indiana University Purdue University Indianapolis: Idea Group Publishing. Copying without written permission of Idea Group Publishing is prohibited.
- Pouliquen, P. I. (11 mars 2015). *Renforcement des capacités* Université d'Aix-Marseille, Téthys. Alger: Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Algérie.
- Pouliquen, P. I. (Octobre 2013). *Quelle Assurance Qualité pour les formations professionnelles dans l'enseignement supérieur* Français: . EURASHE Seminar 24-25 Octobre 2013. Bucharest (Romania).

BOUGHEZOUL-DJELFA-LAGHOUAT

Le projet de ligne ferroviaire livré fin juin

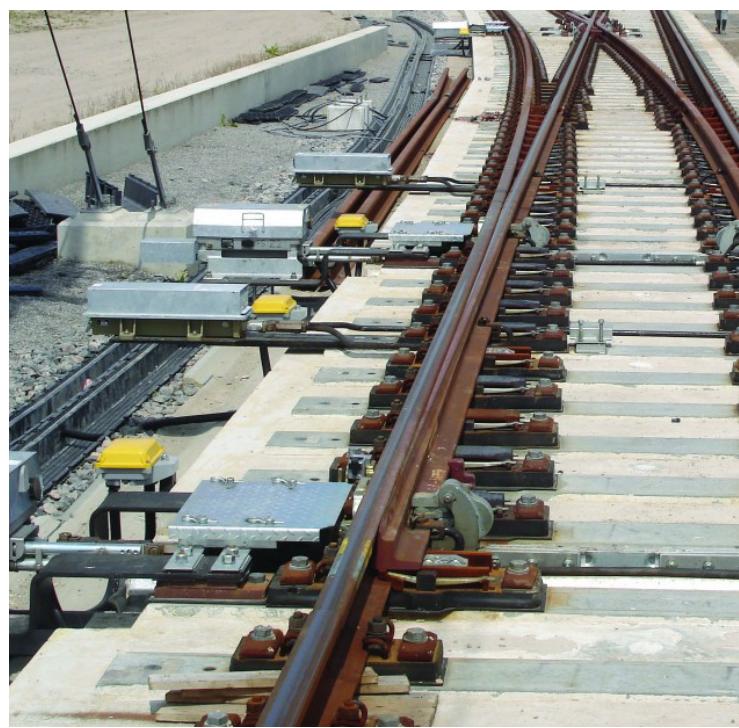
Le projet de la ligne ferroviaire Boughezoul-Djelfa-La Lghouat sur un distance de 250 km sera livré à la fin du 1er semestre 2023, a fait savoir jeudi à Alger le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakroukh. Le ministre s'exprimait lors d'une plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Mme Basma Azouar.

"Les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Boughezoul-Djelfa-Laghouat avancent à un bon rythme, le projet devant être livré, au plus tard, à la fin du 1er semestre 2023 compte tenu de son importance", a précisé M. Rakroukh dans son intervention. Le projet en question constitue l'un des tronçons de la pénétrante "centre" transsaharienne reliant la capitale au Sud et aux frontières algéro-nigériennes sur une distance de 2439 km à une grande vitesse allant jusqu'à 220 km/h, a-t-il ajouté.

La ligne traverse les wilayas de Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ménéa, In Salah et Tamanrasset arrivant aux frontières avec l'Etat du Niger, selon les explications fournies par le ministre en réponse à une question du sénateur Mohamed Rebah (FLN).

Le projet prévoit également deux lignes, la première à l'est, de Ghardaïa vers Ouargla et Hassi Messaoud en arrivant à Touggourt, et la deuxième à l'ouest, de Ménéa vers Timimoun, Adrar, Bordj Badji Mokhtar et de Timimoun vers les wilayas de Bechar et Tindouf.

Le projet a été divisé en plusieurs tronçons selon la nature des reliefs de chaque région, dont la ligne Chiffa-Ksar El Boukhari sur une distance de 111 km, dont les travaux ont été achevés, cependant l'opération a été gelée pour insuffisance de l'enveloppe budgétaire préliminaire.



naire estimée à 100 milliards de dinars, ce qui exige une réévaluation estimée à 250 milliards de dinars pour un coût global de 350 milliards de dinars, soit 3,2 milliards de dinars par kilomètre, le plus important coût au niveau du réseau national.

Ce coût important s'explique par la nature des reliefs des régions, "parmi les plus difficiles au niveau national", et qui nécessitent la réalisation de grands tunnels et de ponts le long de cette ligne, a détaillé le ministre.

A ce tronçon vient s'ajouter le projet de la ligne reliant Ksar El Boukhari à Boughezoul, sur une longueur de 42 km, et dont les travaux ont été lancés avant d'être gelés par les pouvoirs publics suite à un Ordre de service (ODS) d'arrêt des travaux, le 20 janvier 2016, en raison des difficultés financières qu'a connues le pays durant cette période. Les conditions pour la réalisation des projets inhérents à la pénétrante transsaharienne seront

réunies, notamment après le dégel de l'enveloppe financière des tronçons concernés, a-t-il dit.

Répondant à une question du sénateur Abdelhak Brahimi (Indépendants), relative au dédoublement de la route N 46 reliant les frontières de Biskra à la commune d'Ech Chaiba, M. Rakroukh a précisé qu'il sera proposé à nouveau parmi les priorités du projet de loi de finances (PLF) 2024.

Concernant la route nationale reliant l'est à l'ouest de la wilaya d'Ouled Djellal, le ministre a fait état d'une proposition pour inscrire une opération liée à l'étude et à la réalisation du dédoublement de cette route reliant Besbes, Ouled Djellal, Doucer et Ech Chaiba, sur une longueur de 58,5 km, faisant part de l'enregistrement, au niveau central, d'une opération liée à l'étude, d'une enveloppe financière de 9 millions DA. Les procédures légales ont été engagées par la Direction des travaux publics de wilaya pour sélectionner le bureau d'études.

BOURA

Plus de 560 logements sociaux attribués

Farid Haddouche

Plus de 560 logements sociaux ont été attribués jeudi dans la commune de Bouira.

La liste a été affichée dans la matinée au niveau des principaux quartiers de la commune. Ainsi 562 postulants ont vu leurs noms inscrits sur les listes affichées dans les

principaux quartiers de la ville de Bouira. A noter que 10 000 dossiers de logements ont été déposés. Les bénéficiaires ont exprimé leur soulagement, après une longue attente.

La nouveauté, on peut voir sur les listes les noms et prénoms des bénéficiaires avec leurs photos. Et comme dans chaque opération de

distribution de logements sociaux, il n'y a pas que des satisfacts. Un dispositif de sécurité a été déployé devant les sièges des institutions et les grandes artères de la ville. Les contestataires qui se disent lésés peuvent déposer leurs requêtes auprès de la commission des recours de la wilaya, où leurs dossiers seront réexaminés.

AÏN DEFLA

Plusieurs projets lancés

Plusieurs projets de développements, relevant de différents secteurs, ont été lancés dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Ces opérations de développement, lancées par les services compétents, sont inscrites à l'indicatif des secteurs des ressources en eau, du commerce et de la jeunesse et des sports, a-t-on précisé de même source. Pour ce qui est du secteur de l'hydraulique, le wali Abdellahni Filali a donné, fin avril écoulé, le coup d'envoi pour la réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable au profit des localités de Bouarrous et Mekrache, relevant de la commune d'Aïn Bouyahia ont

souligné les services de la wilaya. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des prestations en matière de distribution de l'eau potable à travers la wilaya et qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 350 millions DA. Il permettra, après sa réception, la disponibilité de la ressource à une population de près de 6.000 habitants, a-t-on ajouté. Par ailleurs, une opération consistant à réhabiliter la piscine communale du chef-lieu de wilaya a été également lancée, il y a quelques jours par les autorités locales, pour un montant de 15 millions DA, selon la wilaya. Des instructions ont été données afin que la structure soit prête pour

la saison estivale prochaine. La wilaya a décidé, également, la réalisation d'un abattoir moderne de bétails dont les études ont été déjà lancées et pour lesquelles un montant de 50 millions DA a été consacré, note la même source.

Quant au projet du marché hebdomadaire implanté à Bouzaher, à l'entrée ouest de la ville d'Aïn Defla, qui coûtera près de 90 millions DA, le premier lot qui concerne la réalisation d'un mur de clôture a été lancé, tandis que les autres lots, notamment les réseaux divers, l'éclairage, le bloc administratif et les aménagements internes sont en cours de lancement, a-t-on souligné.

KHENCHELA

Un centre d'excellence pour les énergies renouvelables

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a fait part jeudi à Khencela de la détermination de son département ministériel à ouvrir un centre d'excellence d'énergies renouvelables dans cette wilaya

Le ministre a précisé au cours de l'inspection de l'avancement des travaux du projet de réalisation d'un institut d'enseignement professionnel à Khencela que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels est déterminé à ouvrir un centre d'excellence dédié aux énergies renouvelables, affirmant le lancement de l'opération de recherche d'un partenaire national ou international expérimenté et de compétence avérée pour développer la formation dans ce domaine conformément à la stratégie de l'Etat. M. Merabi a indiqué au cours d'une conférence de presse animée au centre de formation professionnelle Messaoudi Hocine dans la commune de Khencela que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en collaboration avec les services de la wilaya de Khencela et les associations de la société civile, compte organiser le mois de juin prochain, un salon natio-

nal du tapis algérien. Il a précisé que la wilaya de Khencela dispose de compétences et potentialités naturelles, agricole, touristique et culturelle, lui permettant de devenir une wilaya pilote par excellence dans le domaine économique, ce qui donnera lieu à l'ouverture de perspectives pour les stagiaires et apprentis du secteur qui ont achevés leurs formations.

Il a fait part qu'il a donné des instructions à l'effet de la réservation de l'institut national spécialisé de la commune de Kais à la formation dans les filières agricoles, et les différentes branches de l'agroalimentaire conformément à la vocation agricole de la région.

Le ministre a recommandé l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion des établissements de formation et d'enseignement professionnels notamment dans les spécialités agricoles, indiquant dans ce cadre «qu'il ne faut pas qu'on soit consommateurs des nouvelles technologies notamment dans le domaine agricole, mais on doit créer de nouvelles technologies d'autant que les compétences dans le domaine de l'innovation existent pour mettre en place les moyens nécessaires».

ANNABA

Des perspectives pour l'emploi

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé jeudi à Annaba que les potentialités économiques de cette wilaya "ouvrent des perspectives à la création d'importantes opportunités d'emploi et d'activités productives".

Au cours de sa visite en compagnie du ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, du siège de l'agence régionale de Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), M. Bentaleb a souligné que la dynamique attendue au niveau des zones industrielles aménagées pour l'accueil des projets économiques devra porter le nombre des employeurs de 1.400 actuellement à près de 5.000 opérateurs de sorte à con-

tribuer à générer des emplois dans la wilaya.

Le ministre a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Etat en matière d'emploi et de sécurité sociale par l'insertion professionnelle, l'augmentation des salaires et l'amélioration des revenus des retraités, considérant que "les travailleurs sont aujourd'hui appelés à protéger ces acquis sociaux et professionnels par le travail et l'éification de l'économie nationale". M. Bentaleb a affirmé la nécessité d'exploiter les potentialités économiques de la wilaya d'Annaba pour créer de l'activité et engager une dynamique génératrice de richesse et d'emplois par des investissements qui servent le développement de la région. Les deux ministres ont suivi au siège de la CACOBATPH un exposé sur la numérisation des prestations de la CNAS et des dispositifs d'aide à l'emploi.

TAMANRASSET

Des vols directs pour le Hadj

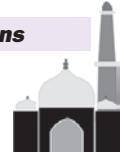
Le ministère des Transports a annoncé jeudi dans un communiqué que l'aéroport de Tamanrasset (Aguenar-Hadj Bey Akhamouk) sera exploité pour le transport direct des hadjis vers les Lieux Saints durant la saison du Hadj 1444/2023. "En application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et dans le cadre des préparatifs continus de la saison du Hadj 1444/2023, le ministère des Trans-

ports annonce le renforcement de la liste des aéroports nationaux concernés par le transport des pèlerins vers les Lieux Saints via des vols directs à partir de l'aéroport de Tamanrasset (Aguenar-Hadj Bey Akhamouk), précise le communiqué. Selon la même source, des vols directs pour le transport des hadjis depuis les wilayas de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar vers les Lieux Saints seront programmés au niveau de l'aéroport de Tamanrasset.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

16 chouel 1444

El Fedjr 04h11	Dohr 12h45	Assar 16h32	Maghreb 19h44	Icha 21h14
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Elles s'étendent du port jusqu'à Canastel 35 constructions érigées illicitemment rasées



K. Assia

35 constructions illicites érigées le long du littoral en allant du port d'Oran jusqu'au quartier de Canastel ont été démolies, jeudi, lors d'une opération d'envergure lancée par les autorités locales. Cette campagne qui a mobilisé des moyens humains et matériels de l'APC et de la daïra d'Oran a ciblé plusieurs constructions en parpaings que des individus avaient érigées le long du paysage côtier qui s'étend du port

d'Oran jusqu'au quartier de Canastel. Tout en axant sur l'impact de cette opération qui vise à préserver le littoral oranais et à lutter contre la prolifération des constructions illicites, des sources responsables ont indiqué que cette action va se poursuivre et vient en application des directives du wali d'Oran. Il y a quelques mois, plusieurs accès fermés dans la localité côtière de Haï Akid Othmane ex-Cap Carbon, dans la commune d'Arzew ont été rouverts par la commission chargée de lutter contre

les habitations illicites. Outre ces accès bloqués, il a été procédé à la démolition d'une construction illicite érigée à quelques encabures de la mer. En effet, toute construction ou aménagement entrepris récemment en violation de la loi sera démolie par les autorités locales, apprend-on. Sur ce, des instructions fermes ont été données aux maires et aux chefs de daïra de renforcer le dispositif de contrôle et surtout de procéder à la démolition de toute habitation illicite ou extension anarchique.

Toujours à Arzew, quatre habitations et deux clôtures érigées illicitement au niveau de cette localité balnéaire d'Arzew ont été démolies. L'empêtement sur des espaces, pourtant protégés par plusieurs lois, a participé à l'érosion de la bande sableuse et à la régression de l'activité touristique dans les communes côtières. Sur ce, des directives ont été données aux maires et aux chefs de daïras d'intensifier le contrôle, de lutter contre tout dépassement dans ce registre, tout en prenant les dispositions qui s'imposent dans de telles situations. Au niveau de Bousfer plage, lors d'une opération pilotée par les services de l'APC de Bousfer et les éléments de la gendarmerie, 12 constructions illicites en parpaings érigées sans aucune autorisation ont été démolies à Cap Falcon par les services de l'APC de Aïn El Turck en collaboration avec les services de la police.

Vieux quartiers de la ville

Une commission pour le suivi des immeubles à démolir ou à réhabiliter

J. Boukraa

La wilaya a mis en place une cellule de suivi pour les bâtiments anciens lors d'une réunion de travail en présence des différents acteurs impliqués dans la gestion urbaine. Cette cellule aura pour mission de dresser un état des lieux des constructions vétustes et de mettre en place une stratégie de démolition ou de réhabilitation en fonction du niveau de dangerosité afin de garantir la sécurité des citoyens. Les bâtiments classés en rouge, notamment dans le vieux Oran, seront évacués et démolis et leurs occupants relogés. En effet, de nombreux bâtiments anciens ont subi les ravages du temps et risquent de s'effondrer, mettant ainsi en danger la vie des habitants et les biens environnents. Ainsi, la mission de cette cellule sera de recenser tous les bâtiments vétustes de la wilaya et de dresser un état des lieux précis pour déterminer les mesures à prendre.

Selon le degré de dangerosité de chaque bâtiment, la cellule décidera soit de le démolir pour des raisons de sécurité, soit de le réhabiliter pour le conserver comme patrimoine architectural de la ré-

gion. Des instructions ont été données pour recommencer à recenser les bâtiments dans les quartiers de Sidi El Houari, El Derb, Sidi El Bachir (Plateau) et autres anciens quartiers de la wilaya, et accélérer les études de démolition pour les bâtiments vétustes qui ne peuvent pas être récupérés. De plus, il est prévu de réhabiliter les canalisations, les réseaux d'assainissement et de refaire les routes pour les bâtiments qui seront restaurés. La cellule de suivi travaillera en étroite collaboration avec les services compétents pour identifier les bâtiments concernés et déterminer les mesures à prendre pour garantir la sécurité des habitants.

L'année dernière, deux commissions avaient été installées et ce en prévision des opérations de relogement. Ces dernières ont la charge de recenser les familles habitant les immeubles menaçant ruine et classés rouge dans la circonscription de la commune d'Oran et validés par le CTC pour la première commission. Pour ce qui est de la deuxième, elle s'attelle à mettre à jour le nombre des familles qui habitent les bidonvilles. Les commissions ont pour tâche d'actualiser le recensement réalisé en 2007 portant sur les habitations et les familles résidant dans des logements précaires. Le wali a indiqué que des enquêtes sur les constructions précaires et le recensement des familles résidant dans les immeubles menaçant ruine seront effectuées sur le terrain. Des fiches relatives à chaque habitation précaire seront élaborées et les dossiers seront transférés à la commission de daïra pour d'éventuelles opérations de relogement.

Le patrimoine de la ville d'Oran, particulièrement les vieux quartiers, connaît une situation alarmante par le fait de la vétusté très avancée. La pluie et les vents violents provoquent régulièrement des effondrements partiels dans plusieurs immeubles. Il y a lieu de signaler que près de 650 immeubles menaçant ruine, classés rouge suite aux expertises effectuées par les équipes du Centre techniques des constructions (CTC) sont toujours occupés. Ces immeubles sont répartis sur neuf délégations communales du chef-lieu de wilaya, à l'instar de Sidi El Houari, d'El Emir, de Sidi El Bachir, d'El Hamri, d'El Mokrani, d'El Maqarri et d'Ibn Sina. Ces bâties représentent un danger pour quelque 18.000 familles qui les occupent.

Le wali inspecte le chantier d'aménagement d'El Cantera Des instructions pour accélérer la cadence des travaux

D. B.

Dans le cadre du suivi des grands chantiers de la wilaya, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud a effectué au courant de la semaine écoulée une visite d'inspection au chantier de réhabilitation du site d'El Cantera, indiquent les services de la wilaya. Le chef de l'exécutif a constaté sur place l'état d'avancement des travaux. «Le chantier qui a été lancé au début du mois de ramadhan connaît un état d'avancement appréciable, notamment en matière de gros travaux», souligne le wali. Ce dernier a instruit les responsables chargés du projet pour accélérer la cadence des travaux pour livrer le chantier dans les plus brefs délais. Il a en outre insisté pour d'autres aménagements pour embellir les environs du site pour, dira-t-il, «offrir un espace de détente et de loisirs digne de ce nom». Le wali d'Oran a rappelé à ce titre qu'une société spécialisée a été retenue pour la concrétilsation de ce projet. La route du Ravin Blanc, communément connue par la route du port, vient de bénéficier de plusieurs aménagements urbains. Il s'agit, entre autres, de l'installation d'un dispositif de retenue en béton pour interdire le

franchissement de l'axe médian, le ravalement des murs sur les bords de cet axe routier très fréquenté de jour comme de nuit et la réhabilitation de l'espace de loisirs et de détente « El Cantera » qui était abandonné depuis plusieurs années. Ce dernier chantier a été lancé au début du mois de ramadhan par l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya d'Oran. De gros travaux d'excavation et de levée de détritus sont menés par les engins de travaux publics. Il est question de travaux de réaménagement des espaces verts, le nettoyement des profondeurs du plan d'eau ainsi que l'installation d'équipements publics. Quant au dispositif de retenue en béton, il est devenu nécessaire pour prévenir les hécatombes de la route recensées régulièrement sur cet axe routier. Les dispositifs de retenue en béton qui ont été installés par la DTP dans plusieurs axes routiers redoutés par les automobilistes notamment sur la route nationale n°11 reliant Oran à Mostaganem et la route nationale n°2 reliant la ville à Tlemcen sont à caractère infranchissable et effet «chasse-roue». Ces barrières en béton assurent la meilleure protection contre le franchissement du fait de leur poids élevé et

de la continuité du dispositif. Leur structure même contribue à remettre les véhicules dans la trajectoire de roulement. En outre, ces barrières pleines et continues sur toute leur hauteur autorisent de réduire très fortement les risques de blessures graves occasionnées aux motocyclistes par les glissières sur pied à simple renfort qui étaient installées auparavant sur ce pont. Ces barrières en béton sont en plus économiques vu que ce dispositif durable ne nécessite pratiquement pas d'entretien, réduisant donc les accidents liés aux travaux d'entretien.

Bethioua Chute mortelle d'une fillette du 4^{ème} étage

Une fillette âgée de 4 ans a été victime d'une chute mortelle avant-hier en fin de journée dans la commune de Bethioua. L'infortunée a chuté du 4^{ème} étage d'un immeuble de 4 niveaux dans la cité 1.000 logements. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital El Mohgoun. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

J. B.

Il était parmi les économistes les plus brillants de sa génération
Décès de l'universitaire Mohamed Bahloul



L'universitaire et économiste Mohamed Bahloul est décédé à Oran, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Economiste analyste et fondateur de l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH), le défunt, né le 25 août 1955 à Mascara, était l'un des membres fondateurs de la Fondation Emir Abdelkader. Depuis 1978, Mohamed Bahloul a occupé un pos-

Trois individus interpellés au quartier Grande Terre

Plus de 92 kg de viande impropre saisie

Pas moins de 92,6 kg de viande impropre à la consommation et une poudre blanche pour la conservation des cadavres ont été saisies, jeudi, par les services de la 10^{ème} sûreté urbaine, lors d'une opération de contrôle des commerces au quartier de Grande Terre. Cette opération a été menée en collaboration avec les services de l'APC, de la commission de l'hygiène et de la santé, la direction du commerce et le service vétérinaire de la daïra d'Oran, dans une boucherie de vente de volailles et de viande rouge. Le contrôle effectué par le laboratoire régional de la police scientifique a indiqué que le produit blanc saisie est une poudre blanche destinée à la conservation des cadavres. Les policiers ont relevé l'absence de l'hygiène et de la chaîne de froid en plus de la présence sur les lieux de produits chimiques prohibés. Trois individus âgés entre 20 et 26 ans ont été interpellés et une enquête a été ouverte.

K. A.

2.400 comprimés psychotropes saisie et quatre individus arrêtés

À près la saisie, le lundi dernier, de 50.000 comprimés psychotropes, d'un kg de cocaïne et le démantèlement d'un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication des stupefiants par les services de la brigade de répression du banditisme, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire de la sûreté d'Oran ont mis la main sur une bande de malfaiteurs pour détention de produits pharmaceutiques sans autorisation. Une quantité de 2.400 comprimés psychotropes de marque Pregabalin 300 mg, un montant de 250 millions de centimes, cinq portables, trois véhicules et une moto utilisés dans le transport ont été saisies à l'issue de

cette opération et quatre individus âgés entre 25 ans et 47 ans ont été arrêtés par les policiers. En effet, c'est à la suite de l'exploitation des informations indiquant que des individus activant au sein d'un réseau criminel écoulaient des produits psychotropes auprès des jeunes. Ainsi, les investigations diligentées une fois le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania avisé ont donné lieu à l'arrestation des mis en cause et à la saisie de 2.400 comprimés psychotropes en plus de la somme de 252 millions de centimes, les véhicules, les portables et la moto. Ils seront présentés au tribunal une fois l'enquête ficelée.

K.A.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

DAHMANE Fatma, 91 ans, Boulanger
BELKHIR Ali, 90 ans, Petit Lac
GHADI Mabrouk, 90 ans, Medioni
SOUDANE Gasmia, 32 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 chouel 1444
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
04h31 13h00 16h46 19h58 21h26



TLEMCEN

Sport et tourisme font bon ménage

Khaled Boumediene

Le sport et le tourisme, voilà deux notions qui à priori font bon ménage. Le sport noue des liens et de là, de la performance, la sincérité, la combativité, la solidarité et le dépassement de soi. Le tourisme, lui, connote le loisir, le futile et l'éphémère. A cet égard, la ligue de ski et sports de montagne (LASSM) de la wilaya en collaboration avec les directions du tourisme et des arts, et de la jeunesse et des sports ainsi que l'office des établissements de jeunes (ODEJ), organise aujourd'hui, une journée d'études dédiée au thème « Le sport vecteur de tourisme » au palais de la culture « Abdelkrim Dali » de Tlemcen. Cette rencontre s'inscrit, selon le président de la LASSM de Tlemcen, Mohammed Zerrouki, dans les missions du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que celui de la Jeunesse et des Sports qui s'accordent sur l'utilité d'un tel enjeu, à savoir développer et renforcer l'attractivité de la destination en respectant l'identité du territoire. Le tourisme est un secteur transversal par excellence sollicitant et accompagnant entre autres domaines celui du sport et ses acteurs.

Quand tourisme et sport s'unissent, c'est un pan de l'économie du terri-

toire qui en connaît les impacts positifs. A titre d'exemple, les Jeux de la 19e édition des Jeux méditerranéens de 2022 à Oran ou le CHAN 2023 ont créé une dynamique économique vertueuse sans égal durant ces compétitions au bénéfice de l'hôtellerie locale sur le plan du nombre de nuitées et sur les commerces, les transports et l'ensemble des habitants. Les équipes du bassin méditerranéen et africaines ont eu l'occasion de visiter de nombreux sites culturels et touristiques et lieux historiques du territoire. En fait, c'est une formidable fenêtre qui s'ouvre au national et à l'international sur les paysages touristiques variés de nos villes, leurs sites d'exception, leur histoire et leurs ambitions. C'est également un véritable vecteur social, l'accueil d'un tel évènement sportif, où le sport est vécu comme un spectacle, possède cette capacité unique à engager le public, à créer un sentiment de fierté et d'appartenance à la nation.

« L'organisation des activités sportives de nature s'inscrit nécessairement dans l'élaboration d'une politique concertée globale en matière de tourisme. C'est pourquoi il est important d'inscrire la structuration d'une nouvelle filière du tourisme et des loisirs sportifs de nature dans le cadre d'une coopération interministé-

rielle. Une mission du sport et du développement du tourisme durable devra être implantée au sein des instances concernées.

C'est notre expérience dans le domaine des sports et le tourisme qui nous a conduit à consacrer une journée sur ce thème », a notamment souligné Mohammed Zerrouki à la veille de cette journée d'études.

Plusieurs communications seront présentées lors de cette journée, qui vise à mettre de la lumière sur ce grand axe du sport-tourisme. On peut citer : « sport-tourisme : une expérience vécue » (M. Zerrouki Mohammed), « le centre d'entraînement en escalade de Béni-Snous, un exemple de développement du tourisme » (M. Benguedda Abdelhak), « festivals sportifs naturels pourvoyeurs d'activités touristiques de montagne à Béni-Bahdel » (M. Bouziani Mohamed), « valorisation du tourisme de randonnée pédestre » (M. Tarik Hammou), et « la randonnée dans la promotion du tourisme » (Mme Maamar Fatima). A noter que la ligue de ski et sports de montagne de la wilaya de Tlemcen a été créée le 15 novembre 2018. Plusieurs sections et clubs sont affiliés à cette ligue notamment l'APDSF, Ouf-fok Remchi, Aventura club Nedroma, et Sidi Brahim Sebaâ Chioukh.

TIARET

Deux morts et six blessés dans deux accidents de la route



Deux personnes sont mortes et six autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus dans la nuit de mercredi à jeudi dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile. Le premier accident a causé la mort de deux personnes, suite au dérapage et le renversement d'un véhicule au niveau de la route nationale RN N 14, au carrefour reliant la commune de Sidi Hasni et le douar Nouaoura à Sebaine. Le

Le journaliste Amar Abbas n'est plus

El-Houari Dilmi

Faissant partie de la première corporation de la presse de la période post-indépendance, le journaliste Amar Abbas, est décédé mercredi à Oran des suites d'une maladie. En retraite depuis quelque temps, le défunt avait quitté le monde de la presse écrite comme il l'avait rejoint, en gentleman, pour se consacrer à sa vie familiale après une carrière riche de plus cinquante ans de métier. D'abord journaliste au journal « El Moudjahid », Amar Abbas rejoindra la rédaction de l'hebdomadaire « Algérie-Actualité », aux côtés d'une belle brochette de plumes aussi talentueuses les unes

MASCARA

Saisie de psychotropes, des arrestations

Belkacem Mohamed

En cette fin de semaine, agissant sur information, la brigade de lutte contre les stupéfiants a mis sous surveillance un dealer qui vendait des psychotropes en ciblant les jeunes dans les endroits isolés. La police a choisi un moment de transaction pour intervenir. Elle a surpris trois acheteurs qui venaient de recevoir une quantité de 305 comprimés des mains du revendeur. Ces individus ont été conduits au commissariat pour enquête à l'issue de laquelle ont été identifiés quatre fournisseurs dont un a pris la fuite mais a été arrêté plus tard. Les mis en cause, âgés entre 19 et 37 ans, ont été présentés devant la justice.

CHLEF

Le salon du livre tient ses promesses

Abbad Miloud

La 3e édition consécutive du salon national du livre "Hassiba Benbouali de Chlef" a eu lieu du 1er au 4 mai à la maison de la culture de Chlef. Elle a été placée sous le slogan "femme et éducation, la lutte permanente pour le progrès et la dignité" et a vu la participation de 18 maisons d'édition parmi lesquelles Apic, Enac, El qobia et Médias index.

La librairie Khiati a représenté plusieurs maisons d'édition parmi lesquelles Chihab, El maarifa, Dar houma et El othmania .

L'on notait également la participation de la bibliothèque nationale, le haut commissariat à l'amazighité, le conseil supérieur de la langue arabe et le centre de recherche

en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

Des auteurs sont venus des quatre coins du pays et ont fait des ventes-dédicaces parmi lesquels Abderrahmane Belmokhtar qui a présenté son ouvrage "Odyssée d'un enfant d'Orléansville" où il relate ce qu'il a vécu à Chlef.

Zakia Benabourane a présenté un ouvrage ayant pour titre "Orléansville, ces années-là" où elle parle de son père et de ses oncles qui activaient dans le mouvement national et ont joué un rôle important dans la prise de conscience du peuple.

L'affluence était nombreuse notamment le premier jour qui a coïncidé avec le 1er mai.

Certaines maisons d'édition ont réalisé des chiffres d'affaires appré-

ciables. L'association culturelle Isabelle Eberhardt a vendu, au bout de la 3e journée, tous les quotas de livres ramenés.

Cette 3e édition a connu un franc succès sur tous les plans grâce aux préparatifs qui ont débuté depuis le mois de juin dernier par une jeune équipe constituée essentiellement d'étudiants encadrés par des enseignants de l'université Hassiba Benbouali .

M. Laib, directeur de l'entreprise les presses du chelif, a déclaré que la semaine prochaine une réunion regroupera l'ensemble des organisateurs pour faire un bilan exhaustif afin de tirer les enseignements et assurer davantage de succès pour le 4e salon qui aura lieu l'année prochaine à Chlef.

MOSTAGANEM

Près de 100.000 tonnes de marchandises exportées

Les exportations de marchandises depuis le port de Mostaganem, durant le premier trimestre de cette année, ont atteint près de 100.000 tonnes, a-t-on appris, jeudi, de la Direction générale de cette entreprise portuaire.

La même source a indiqué que les exportations hors hydrocarbures effectuées depuis le port commercial de Mostaganem ont enregistré, durant la période allant de 1er janvier au 31 mars derniers, une hausse de 30 %, par rapport à la même période de l'année écoulée.

Durant cette période, 98.000 tonnes de différentes marchandises ont été exportées, notamment des produits alimentaires, agricoles et matériau de construction, en plus de produits ferreux et chimiques, vers plusieurs destinations, contre 76.000

tonnes durant la même période de l'année 2022, selon un bilan d'activités de l'entreprise portuaire.

La même source a attribué cette hausse des exportations à la multiplication des expéditions, notamment des matériaux de construction (rond à béton), (158 %), l'hélium (125 %), le clinker (12%), ainsi que l'exportation de nouveaux produits, à l'instar du sel destiné à l'enlèvement de la neige, le plomb brut et autres.

Parallèlement, l'entreprise portuaire a maintenu le même volume d'exportation des produits alimentaires vers l'étranger qu'auparavant, notamment les dattes qui ont atteint, durant les trois premiers mois de l'année, près de 1.600 tonnes, a-t-on souligné.

Ces produits ont été exportés vers

plusieurs pays, notamment vers les Etats Unis d'Amérique, Royaume Uni, Irlande, France, Belgique, Grèce, entre autres.

Concernant l'activité conteneurs, 1.500 conteneurs ont été expédiés, depuis le début de l'année, soit une hausse de 115 %, avec un poids net total estimé à 6.300 tonnes, contre 3.160 tonnes, au cours du premier trimestre de l'année précédente, soit une hausse de 192 %.

L'entreprise portuaire de Mostaganem a enregistré, au total, une croissance de 5 % de son activité, grâce à la hausse des exportations et à la baisse des importations, qui se sont élevées à 145.000 tonnes (moins de 7%), principalement le bois, les semences de pomme de terre, les céréales, les matériaux de construction et les produits chimiques.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoune 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48
18h30 19h18

----- ORAN - Aïn Témouchent -----

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

----- Aïn Témouchent - ORAN -----

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

----- TLEMCEN - MEGHNAIA -----

17h00 18h23
----- MEGHNAIA - TLEMCEN -----

06h00 07h24
----- ORAN - SBA -----

17h10 18h32
----- SBA - ORAN -----

05h30 06h47
----- ORAN - CHLEF -----

16h15 18h35
----- CHLEF - ORAN -----

06h50 09h16
----- ORAN - RELIZANE -----

17h30 19h03
----- RELIZANE - ORAN -----

05h45 07h32
----- ORAN - SAIDA -----

15h20 17h59
----- SAIDA - ORAN -----

07h00 09h42
----- ORAN - BECHAR -----

10h20 17h11
----- BECHAR - ORAN -----

06h15 13h10

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Samedi 06 mai à 16h (Théâtre enfant)
«Mimou et ses amis»



Par : théâtre régional d'Oran

► Lundi 08 mai à 14h

Après-midi littéraire

«Les événements du 8 mai 1945»

Par : ass/ wahy el moutakaffine

► Mardi 09 mai à 15h (Théâtre enfant)
«El Khodaa»

Par : atelier théâtral dar echabab hai el yasmine

► Vendredi 12 mai à 16h (Théâtre enfant)
«Mimou et ses amis»

Par : théâtre régional d'oran

► Samedi 13 mai à 18h (Théâtre enfant)
«Nostalgie»

Par : coop/ théâtre nokta

► Mardi 16 mai à 15h (Théâtre enfant)
«Don quichotte de la manche»

Par : coop/ el machaal de sidi bel abbes

► Jeudi 18 mai à 18h (Théâtre enfant)
«wa yabka el amel»

Par : Ass/Arts dramatique de batna

► Vendredi 19 mai à 17h (Théâtre adulte)
«Chadi badi»

Par : théâtre régional d'Oran

► Samedi 20 mai à 18h (Théâtre adulte)
«El jathoum»

Par : théâtre national d'Alger

► Mardi 23 mai à 15h (Théâtre enfant)
«Mimou et ses amis»

Par : théâtre régional d'oran

► Jeudi 25 mai à 18h
Variété musicale

Par : les amis de l'environnement et de l'énergie renouvelable

► Samedi 27 mai à 14h
Fête caritative

Par : comité nationale de la prévention

FENETRES

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN Ensoleillé Max.25-Min.17 Ensoleillé Max.26-Min.15

MOSTAGANEM Peu nuageux Max.24-Min.16 Peu nuageux Max.24-Min.16

TLEMCEN Peu nuageux Max.24-Min.13 Ensoleillé Max.25-Min.12

MASCARA Peu nuageux Max.25-Min.13 Peu nuageux Max.26-Min.11

TIARET Nuageux Max.26-Min.10 Peu nuageux Max.24-Min.7

CHLEF Peu nuageux Max.30-Min.17 Peu nuageux Max.29-Min.15

BÉCHAR Ensoleillé Max.37-Min.21 Ensoleillé Max.35-Min.20

ALGER Peu nuageux Max.22-Min.14 Peu nuageux Max.23-Min.15

CONSTANTINE Nuageux Max.34-Min.17 Nuageux Max.27-Min.14

ANNABA Peu nuageux Max.30-Min.17 Nuageux Max.26-Min.16

COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat(DA)	Vente(DA)
---------	-----------	-----------

1 USD	135,60	135,62
-------	--------	--------

1 EUR	148,32	148,37
-------	--------	--------

1 GBP	167,83	167,91
-------	--------	--------

100 JPY	101,15	101,18
---------	--------	--------

1 CHF	151,43	151,51
-------	--------	--------

1 CAD	100,19	100,23
-------	--------	--------

1 DKK	19,90	19,90
-------	-------	-------

1 SEK	13,08	13,09
-------	-------	-------

1 NOK	12,69	12,70
-------	-------	-------

1 AED	36,92	36,93
-------	-------	-------

1 SAR	36,15	36,16
-------	-------	-------

1 KWD	442,32	442,63
-------	--------	--------

Chèque de voyage	Achat	Vente
------------------	-------	-------

1 USD	139,63	146,66
-------	--------	--------

1 EUR	136,57	143,51
-------	--------	--------

1 GBP	158,51	166,51
-------	--------	--------

100 JPY	94,47	99,23
---------	-------	-------

1 CHF	138,70	145,74
-------	--------	--------

1 CAD	101,62	106,77
-------	--------	--------

1 SEK	12,51	13,15
-------	-------	-------

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

----- ALGER -----

-Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06

0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

-Aïn Naâdja : 0770 616532 / 0560 270009

-Gare Routière Kharrouba : 0770347421

Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02

0770 33 91 32 / 0770 33 91 14

Saida : 0560 90 86 18 / 048

Développement du football La FIFA veut investir dans les académies en Afrique

L'atelier «Knowledge Exchange Workshop» (Atelier sur l'échange de connaissances), organisé à Alger par la Fédération internationale de football constitue «une première» pour le développement de la discipline en Afrique, car jamais auparavant les Fédérations des différents pays du continent n'étaient aussi nombreuses à se rencontrer pour débattre de leurs expériences respectives et échanger.

«Par le passé, chaque Fédération travaillait en solo et elle gardait son expérience pour elle. Mais ce qui se passe ici, en Algérie, est un fait sans précédent, car c'est la première fois que différentes fédérations se rencontrent et échangent leurs expériences respectives.

Ce qui représente une très bonne chose, car cela permet aux autres de voir ce qui marche, et ce qui ne marche pas, et savoir ainsi comment faire pour se perfectionner», a expliqué le directeur de développement CAF, Raul Chipenda. Cet atelier est marqué par la participation de huit fédérations nationales d'Algérie, de Zambie, d'Afrique du Sud, du Came-

roun, du Maroc, de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Sénégal. Selon certains intervenants, il y a à travers cette rencontre une réelle volonté de la part de la FIFA et de la CAF de porter le football continental vers un niveau supérieur.

Un intérêt qui, selon lui, se manifeste entre autres à travers «l'accompagnement promis aux différentes fédérations», particulièrement en ce qui concerne «une meilleure formation des entraîneurs-formateurs», car indispensables au bon encadrement des jeunes talents.

D'autres intervenants ont évoqué plusieurs facteurs importants qui mènent vers la réussite, à commencer par le choix des bonnes personnes, leur placement au poste qu'il faut, sans oublier la stabilité à tous les niveaux et une bonne transition, qui permet une continuité dans le travail qui a été déjà accompli. «Une fois qu'on a trouvé la bonne personne, il faut la placer dans le poste qui lui convient, pour qu'elle puisse s'épanouir et donner le meilleur d'elle-même. Il faut lui laisser aussi le temps de tra-

vailler, c'est à dire, au moins sept ou huit ans, car on ne peut pas espérer obtenir des résultats probants en opérant des changements tous les deux ou trois ans», a-t-on souligné. Ce projet de la FIFA a pour mission principale d'investir dans les académies, et le but est, d'ici à 2026, que chaque association membre dispose d'au moins une académie ou un centre d'excellence», explique Arsène Wenger, directeur au niveau de la FIFA de ce programme. «Au cours des quatre années à venir, nous aspirons à faire croître le niveau de compétitivité des U17, une progression dont bénéficiera ensuite le plus haut niveau», dévoile-t-il.

C'est notre responsabilité de contribuer au développement d'un écosystème qui donne sa chance à chaque talent. En somme, nous voulons contribuer à l'élosion d'un plus grand nombre de bons joueurs à l'échelle mondiale.» Ce programme servira également à accompagner les équipes nationales, l'identification des talents, les entraîneurs de haut niveau et les compétitions structurées.

Ligue 2 (26e journée)

L'US Souf en danger à Constantine, facile pour l'ES Ben Aknoun

M. Z.

Après une trêve de vingt-et-un jours, le championnat de ce groupe reprendra ses droits aujourd'hui avec le déroulement de la 26e journée avec pas moins de sept rencontres à huis clos. Au fait marquant, il est pratiquement très difficile d'émettre un quelconque pronostic ou faire une analyse avec ce phénomène du jeu des coulisses. Dans le groupe Centre-Ouest, aucun changement n'est prévu en tête du tableau. L'ES Ben Aknoun semble avec la réception de l'O Médéa idéalement placée pour conforter sa position de leader. Match très difficile pour les Médéens, menacés par la relégation, face à l'Etoile, condamnée à gagner pour préserver sa première

place même en l'absence de son public. Pour sa part, l'ESM se rendra à Mascara. Match ouvert à tous les pronostics entre l'Espérance, tenue par l'obligation du résultat pour en pas être distancer par l'ESBA, et une formation du GCM qui a pratiquement assuré son maintien. Embusquée au troisième rang, la JSM Tiaret évoluera de son côté chez le WA Tlemcen. Les Tiarets n'ont aucune alternative que de s'imposer même si, le Wided ne veut pas abdiquer pour s'éloigner de la zone rouge. Le RCL, quant à lui, évoluera sur du velours face à la lanterne rouge, le RCR, au moment où le MCS aura un match difficile à négocier à Khemis Miliana. De son côté, l'ASMO risque de laisser des plumes devant le SCM, obli-

gé à évoluer à El Bayadh à huis clos suite à la sanction infligée au club méchraoui. Enfin, les deux autres empoignades CRT-NAHD et MC-BOS-WAB s'annoncent équilibrées étant donné que ces quatre formations n'ont rien à espérer de ce challenge. Dans le groupe Centre-Est, cette journée sera marquée par le déplacement du leader, l'US Souf, chez le MO Constantine. Là, l'US Souf n'a pas droit à l'erreur pour maintenir intactes ses chances d'accès au moment où son dauphin, l'AS Khroub, peut surprendre l'IB Khemis El Khechna chez lui. Derrière le duo de tête, le NRB Teleghma accueillera à huis clos l'AS Ain M'lila avec l'ambition de l'emporter pour entretenir l'espoir de revenir sur la tête du classement. En bas du tableau, la lutte bat son plein pour connaître l'identité du troisième relégable puisque le sort est déjà scellé pour Hamra Annaba et la JSM Skikda. L'IRB Ouargla, en recevant la lanterne rouge, tentera d'exploiter le déplacement de l'USC et l'ASAM pour quitter la zone dangereuse. L'USMH est appelé à l'emporter face à l'US Chaouia, premier non-relégable pour éviter toute mauvaise surprise. Les autres rencontres, la JSM Skikda sera opposée au CA Batna, l'USM Annaba à la JS Bordj Menael et enfin le MCEE à l'E Sour Ghazlane.

Aujourd'hui 15h00

Centre-Ouest

Khemis Miliana:	SKAF	MCS
El Bayadh:	SCM	ASMO
Tlemcen:	WAT	JSMT
Mascara:	GCM	ESM
Temouchent:	CRT	NAHD
Kouba:	RCK	RCR
Ben Aknoun:	ESBA	OM
Chlef:	MCBOS	WAB

Centre-Est

Ouargla:	IRBO	Hamra
Constantine:	MOC	USS
Teleghma:	NRBT	ASAM
Skikda:	JSMS	CAB
Annaba:	USMAn	JSBM
Khemis El Khechna:	IBKEK	ASK
El Harrach:	USMH	USC
El Eulma:	MCEE	ESG

Pour non paiement des amendes Sept équipes menacées de défaillances de points

Sept clubs du championnat de Ligue 2 amateur risquent des défaillances de points en raison du non paiement des amendes, a indiqué vendredi la Ligue nationale de football amateur. Ces sept formations recensées par la LNFA sont : le WA Boufarik, le SKAF Khemis Miliana, le NRB Tleghma, le MO Constantine, le RC Kouba, l'AS Ain M'lila et l'US Chaouia, précise la même source. «Elles ont été toutes destinataires d'une convocation de la commission pour les mettre en demeure, avant l'application de l'article 133

du règlement des championnats du football amateur. Ces clubs risquent des défaillances de 1 point par mois de retard», souligne l'instance chargée de la gestion de la compétition. Le Bureau exécutif de la Ligue nationale du football amateur a insisté lors de sa dernière réunion statutaire, sur «l'application strict du texte réglementaire qui s'inscrit dans le cadre de la préservation de l'esprit sportif de la compétition». D'autre part, le Bureau a examiné la situation du championnat de Ligue 2 à cinq journées de la fin. La sai-

son sera clôturée le samedi 3 juin avec la 30e et dernière journée du groupe Centre-est. Le Bureau de Ligue invite les clubs à faire preuve de sagesse, de vigilance et de l'esprit de sportivité durant cette période marquée par des enjeux d'accession et de rétrogradation.

Par ailleurs, la LNFA, informe que les indemnités des officiels de matchs dues au titre des mois de janvier et février 2023 ont été réglées. Celles dues pour les mois de mars et avril 2023 le seront à la fin du mois de mai 2023, a conclu la LNFA.

LNFA La Ligue dévoile le calendrier de la fin de saison

La Ligue nationale de football amateur vient de dévoiler le calendrier des quatre dernières journées du championnat de la Ligue 2 dans ses deux

Voici par ailleurs le calendrier pour le reste de la saison

Groupe Centre-Ouest

27ème journée: vendredi	12 mai 2023
28ème journée: samedi	20 mai 2023
29ème journée: vendredi	26 mai 2023
30ème journée: vendredi	02 juin 2023

Groupe Centre-Est

27ème journée: vendredi	12 mai 2023
28ème journée: mardi	16 mai 2023
29ème journée: samedi	26 mai 2023
30ème journée: samedi	03 juin 2023

l'AS Khroub aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie programmés le 21 mai. L'ASK jouera contre le vainqueur de JS El Biar - CR Belouizdad, dont la date restera à déterminer. En catégorie de jeunes, la LNFA a programmé la dernière journée le 21 mai, mais avant cette date, elle va mettre à jour tous les matches retardés qui sont au nombre de quatre. Ce calendrier de fin de saison a été établi lors de la dernière réunion du bureau de Ligue.

Mercato Youssef Atal dans l'expectative



Rongé par les blessures depuis trois ans, Youssef Atal a clairement perdu de sa superbe. En fin de contrat cet été avec l'OGC Nice, le latéral droit sera à la tournée des chemins. Depuis son titre continental avec l'Algérie, le natif de Boghni n'a jamais dépassé les 18 rencontres en Ligue 1 Uber Eats.

Constattement blessé avec l'OGC Nice, incapable d'enchaîner cinq rencontres, il a également fini par être baladé à droite et à gauche, devant et derriè-

re par ses différents entraîneurs. Pourtant, l'international algérien, après une superbe CAN 2019, était visé par de nombreux clubs européens. Âgé de 27 ans dans une dizaine de jours, Youssef Atal n'a plus le temps d'attendre. Il a grillé son crédit auprès des meilleurs par une hygiène de vie problématique et a du se rendre au sein de la clinique Aspetar au Qatar, mondialement reconnue, pour espérer mettre un terme à ses blessures (16 blessures différentes depuis son arrivée à Nice!) et espérer retrouver sa tonalité. En fin de contrat, Atal aura le choix. Il peut décider de rejoindre une petite formation d'un grand championnat, notamment français, pour s'y relancer avec une saison pleine. Il peut également espérer un appel d'un bon club pour y être intégré à la rotation. Enfin, il peut renoncer à ses ambitions et rejoindre un championnat mineur voire carrément un pays du Golfe.

Les routes du Soudan

La générosité s'organise pour les déplacés

Sur le long filet d'asphalte qui relie Kharstoum aux Etats régionaux du sud, le défilé des voitures remplies de familles apeurées, affamées et assoiffées semble sans fin. Mais sur le chemin, les habitants des villages sortent verres et plats en main pour tenter de soulager leurs peines.

A une centaine de kilomètres de la capitale, Abou Bakr Hussein s'époumone: «le repas est prêt, descendez, on ne va pas vous retarder», hurle-t-il aux conducteurs.

«Les gens sont partis sans avoir eu le temps de rien préparer avec la guerre», explique-t-il à l'AFP. «Donc on a pris nos réserves d'eau et de nourriture et des habitants ont commencé à préparer à manger», poursuit-il.

Le 15 avril, pendant le dernier weekend du mois de jeûne du ramadan, le son des explosions et des combats ont envahi le cœur même de la capitale.

Depuis, l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, se livrent à des échanges de tirs et des bombardements au beau milieu d'immeubles et de maisons régulièrement touchés par des balles perdues.

«UNE VIEILLE TRADITION»

A Khartoum, «il y a des pillages» et «beaucoup de gens disent que des combattants des FSR sont entrés chez eux pour y manger», ajoute Aly Verjee, de l'Université de Gothenburg en Suède.

«Le commandement des FSR, implicitement ou explicitement, a dit à ses hommes de s'organiser et de se nourrir eux-mêmes sans attendre un soutien logistique organisé», affirme à l'AFP ce spécialiste du Soudan.

Aux premiers jours de la guerre, en plein jeûne, les habitants de l'Etat d'Al-Jazira étaient déjà mobilisés. Chaque année pendant le ramadan, des volontaires forcent conducteurs et voyageurs à s'arrêter et à rompre le jeûne avec



eux pour perpétuer ce que tous ici appellent «une vieille tradition».

Offrir un repas aux voyageurs durant ce mois est considéré comme un acte sacré qui peut valoir le paradis, selon la coutume. D'autant plus dans un des pays les plus chauds au monde où les coupures habituelles d'eau et l'électricité se font plus mortantes encore par 40 degrés.

Mais même après le mois de jeûne, le conflit pousse les habitants à rationner les vivres.

«Quand on a vu la situation, on a commencé à collecter des dons auprès des villageois, à acheter tout ce qu'il fallait et à cui-

siner», raconte M. Hussein. Au bout de deux semaines de guerre, l'ONG Norwegian refugee council (NRC) rapportait par ailleurs que le prix des denrées alimentaires dans l'Etat d'Al-Jazira avait doublé.

«GÉNÉROSITÉ»

Et la solidarité soudanaise n'existe pas que dans le sud, comme peut en témoigner Mohammed Issa.

Sillonnant les routes vers les Etats éloignés de Khartoum avec son bus depuis le début de la guerre, il a «vu la générosité» de ses conci-

toyens «sur la route vers le Nil Blanc, Sennar, Gedaref ou encore la mer Rouge et le Kordofan», les Etats régionaux épargnés par la violence vers lesquels fuient les déplacés.

Mirghani Hassan, lui, a rejoint Atbara, à 350 kilomètres au nord de la capitale, après avoir quitté en panique Khartoum avec sa famille.

Il raconte à l'AFP par téléphone comment il a été aidé à chaque étape du chemin.

«Dans chaque village qu'on a traversé, des gens insistaient pour qu'on s'arrête pour manger et boire», dit-il. Parfois même, «on a dû s'arrêter dans un village alors qu'un autre nous avait déjà nourri un kilomètre avant».

Inde

Les jeunes mamans, entre espoir et crainte, pour l'avenir de leurs enfants

Au moment où l'Inde est devenue le pays le plus peuplé du monde, cinq jeunes mères ou futures mamans indiennes ont fait partie à l'AFP de leurs aspirations et de leurs craintes pour l'avenir de leurs enfants.

La croissance économique phénoménale de ces dernières décennies en Inde a eu un impact sur les familles, tel qu'une Indienne ne donne désormais naissance qu'à deux enfants en moyenne, contre six en 1960.

Mais la question des ressources nécessaires au pays pour satisfaire son immense population risque de devenir de plus en plus préoccupante au cours des prochaines décennies.

PAS PLUS DE TROIS ENFANTS

Sita Devi, mariée et mère de deux filles à 22 ans, est à nouveau enceinte et espère que son prochain enfant sera cette fois un garçon.

«Nous étions cinq soeurs et notre père était le seul à gagner de l'argent», se souvient Sita Devi dans son village du Bihar, l'Etat le plus pauvre de l'Inde, qu'elle n'a jamais quitté.

«Pauvre, à la tête d'une grande famille, il ne pouvait pas nous nourrir, nous vêtir ou nous éduquer», poursuit-elle, confiant être analphabète. Son mari ouvrier gagne un maigre salaire. Elle passe ses journées à s'occuper de ses filles de deux et quatre ans et des tâches ménagères. La plupart de ses voisins ont entre trois et cinq enfants. Mais la jeune femme est déterminée à ne pas avoir plus de trois enfants et à se faire stériliser, première méthode contraceptive de l'Inde patriarcale.

«Cette fois, que j'ai un garçon ou une autre fille, je me ferai opérer», affirme-t-elle.

«J'espère que nous pourrons apporter à nos enfants l'enseignement et l'éducation pour qu'ils prospèrent et vivent bien.»

«PAS ENCORE DE MAISON»

La centaine d'invités de Shobha Talwar pour le baptême de son petit garçon affluent, se régalent de biryani au poulet, de galettes et de sucreries. Sa soeur aînée murmure à son oreille



«Shreyansh». C'est le nom de son premier enfant, âgé d'un mois à peine. Aussitôt son prénom ainsi prononcé, l'enfant est couvert de cadeaux par les femmes qui chantent autour de son berceau.

«Nous allons être confrontés à de nombreuses difficultés. Nous n'avons pas encore de maison et nous devons penser à la scolarisation de notre enfant», s'inquiète la jeune maman de 29 ans. Le nouveau-né rejoint la maison familiale de Goa, qui abrite ses grands-parents, ses parents, son oncle, ses deux tantes et ses deux cousins. «J'ai un garçon. Cela me rend heureux», déclare Siddapa Talwar, le père de l'enfant, désormais libéré de la pression sociale d'avoir un fils.

«Je ne m'inquiète pas pour son avenir», poursuit le jeune homme de 30 ans, qui tient un commerce de blocs de glace avec son

père et son frère, «tant qu'il aura un toit au-dessus de la tête et que l'on s'occupera de lui, tout ira bien».

«GENTILLE PETITE POUPÉE»

En Inde, une fille est généralement perçue comme un fardeau coûteux en raison de la dot que ses parents sont censés verser pour son mariage à la belle-famille.

Mais dans l'Etat montagneux de l'Himachal Pradesh (nord), Indu Sharma, qui a 25 ans, attend son premier enfant, assure qu'elle sera heureuse quel que soit son sexe.

«En fait, mon mari veut une fille, une gentille petite poupée», dit-elle, en s'installant dans un fauteuil de sa grande maison de deux étages, au retour d'un examen prénatal, avant d'ajouter : «la société change».

«AUCUNE DISPARITÉ»

Ecrivaine et journaliste, Shreyosi, 30 ans, était mariée depuis cinq ans, quand elle est tombée enceinte. Donner naissance à Aarya en mars a été pour elle «l'un des plus beaux voyages». Cela «venait de mon sang, ma sueur, mes larmes», confie Shreyosi, dans sa maison de Bangalore.

Inquiète de la surpopulation et de ses conséquences, notamment pour le changement climatique, elle estime qu'une restriction du nombre d'enfants devrait être imposée.

Aussi, la trentenaire n'envisage pas de deuxième enfant à moins que sa «fille ait besoin d'un frère ou d'une sœur».

«Mais je devrai veiller à ce que mes deux enfants soient élevés de la même manière (...) Il ne doit y avoir aucune disparité».

«TRÈS BONS PARENTS»

Parés de guirlandes de fleurs dans une salle de banquet à Madras, Saranya Narayanaswamy et son mari Sanjay livrent des offrandes de pétales et de noix de coco au bénéfice de leur enfant à naître lors d'un rituel hindou.

Amis et parents chantent autour d'un feu céramique destiné à assurer le bien-être du bébé, explique Saranya, informaticienne dans l'Etat du Tamil Nadu (sud). «Les sons, la fumée qui s'échappe du feu, tout est censé être bon pour le bébé et la future maman», dit-elle, heureuse de l'arrivée imminente de son premier enfant mais nerveuse face aux défis qui l'attendent.

«Nous espérons garantir que le bébé soit bien élevé», dit-elle, «nous voulons être de très bons parents».

•2

15.10 La saga des mariages princiers
17.00 Destination 2024
17.05 Tout le monde a son mot à dire
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.30 20h30, le samedi
19.55 Journal Météo climat
20.04 Les Etoiles du sport et de la santé



A l'occasion de ce prime exceptionnel, Laurent Ruquier met tout en oeuvre pour surprendre ses invités. Patrick Bruel, Elie Semoun, Matt Pokora, Hélène Darroze, Christine Bravo et Dave n'échappent pas aux célèbres cassettes dénichées dans les archives de la télévision. Laurent Ruquier promet des séquences mémorables pour rythmer une soirée pleine de rebondissements, de fous rires et d'émotion.

22.25 Quelle époque !



Série policière de Marwen Abdallah (2021)
Episode 3 - Saison 5 : Les compagnons
Lors d'une journée portes ouvertes au centre d'hébergement et de travail, une femme est retrouvée assassinée. Il s'agit de Chloé Legrand, la directrice du centre. Connue pour son autorité, gage du bon fonctionnement de l'association selon ses collègues. Chloé était néanmoins autant respectée que craincie, voire détestée. Autrement dit, la liste des suspects potentiels est inépuisable.



Les Paladins est une comédie lyrique en trois actes de Jean-Philippe Rameau. Le vieux Anselme est amoureux de sa petite protégée, Argie, qui elle, aime le chevalier Atis. Hélas, elle vit emprisonnée avec Nérine, sa servante sous la garde d'Orcan, un piètre gardien. Avec l'aide de la fée Manto, les deux jeunes amoureux réussiront à déjouer les manœuvres d'Anselme prêt à tout pour empêcher leur bonheur.

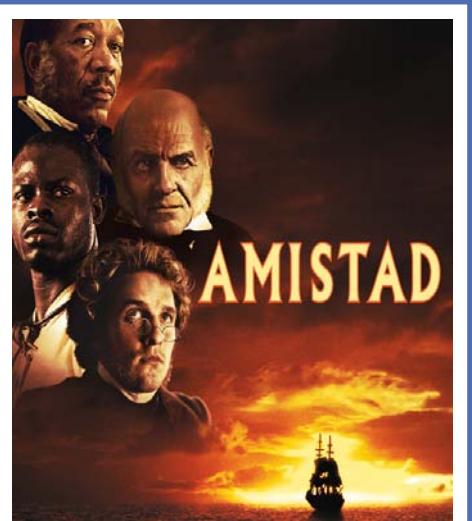
22.10 Les 3 contre-ténors et le concours de virtuosité des castrats au Château de Versailles



09.00 Oggy Oggy
09.05 Silence ça pousse, junior !
09.10 La forêt des ombres
09.45 Silence, ça pousse !
12.45 Planète bleue
13.40 La République dominicaine, trésor des Caraïbes
15.35 Destination 2024
15.45 Vivre loin du monde
16.40 C dans l'air
17.55 C l'hebdo
19.55 Ma maison de A à Z
20.00 Echappées belles



09.05 Cuisines des terroirs
09.30 A l'écoute de la nature
11.45 L'Argentine sauvage
16.15 Un rêve pastoral, au cœur des Alpes bavaroises
17.00 GEO Reportage
18.30 Le dessous des cartes
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes samedi
21.25 Cybercriminalité, des attaques bien réelles
22.20 Intelligence artificielle : quand les émotions s'en mêlent
22.24 Follement Roumanoff



CINE + PREMIER 19.50

AMISTAD

Acteur: Matthew McConaughey, Djimon Hounsou, Morgan Freeman, Anthony Hopkins, Pete Postlethwaite,...

En 1839, le navire espagnol «La Amistad» prend la mer avec à son bord des esclaves africains. En cours de route, une mutinerie éclate. Une partie de l'équipage est tuée. Cinque, le meneur, veut revenir en Afrique. Mais le cap est mis sur l'Amérique et le bateau est arraisonné au large du Connecticut. Les mutins sont arrêtés et leur procès débute. Deux défenseurs de l'abolition de l'esclavage se mobilisent pour assurer leur défense.



CINE + FRISSE 19.50

INFERNAL AFFAIRS

Acteur: Andy Lau, Eric Tsang, Kelly Chen, Anthony Chau-Sang Wong,...

Ming, un gangster, opère dans la police de Hongkong sous les ordres de? Sam, un grand chef de la pègre locale ! Respecté de tous, Ming est sur le point d'être promu. De son côté, le jeune policier Yan parvient à s'infiltrer dans une triade. Alors que ni Ming ni Yan ne supportent cette double vie, leurs patrons respectifs leur confient une mission délicate : démasquer l'espion qui se cache dans leur propre camp.



CANAL+ CINEMA 19.58

JACK MIMOUN ET LES SECRETS DE VAL VERDE

Acteur: Malik Bentalha, Joséphine Japy, Jérôme Commandeur, François Damiens, Benoît Magimel,...

Hagard et visiblement épuisé, Jack Mimoun erre sur un radeau de fortune quand il est recueilli par l'équipage d'un navire. Deux ans plus tard, l'aventurier s'est remis de son séjour sur l'île de Val Verde, aussi mystérieuse que dangereuse, et il est devenu une véritable vedette, grâce à son émission de télévision et aux livres relatant ses exploits. Aurélie Diaz, fille d'un explorateur et elle-même paléontologue, décide de reprendre l'expédition que son père n'a pu achever sur l'île de Val Verde, et décide pour cela d'entrer en contact avec Jack Mimoun, contre l'avis de son frère et ami Jonas Anatoli.

TF1

10.50 Couronnement de Charles III
La cérémonie du couronnement



14.30 Meghan et Kate : duel royal à Buckingham

16.50 50mn Inside

18.50 Il était une fois le XV de France
19.00 Journal
19.40 Un moment d'évasion
19.55 Quotidien express



Saison 12 - Episode 11

Au cours des cross battles, qui constituent la troisième étape capitale du télécrochet, les talents des équipes de Bjflo & Oli, Amel Bent, Vianney et Zazie s'affrontent lors de face-à-face : deux candidats chantent l'un après l'autre le titre de leur choix et c'est le public présent en plateau qui vote et envoie le vainqueur aux super cross battles. L'enjeu est important pour les coachs, qui devront montrer leurs talents de fins stratèges.

22.50 The Voice, la suite

M6

09.10 66 Minutes

- Le doc

10.50 66 minutes : grand format

11.40 Météo

11.45 Le 12.45

12.30 Scènes de ménages

13.35 Chasseurs d'appart'

18.45 Le 19.45

19.10 Météo

19.25 Scènes de ménages



Episode 6 - Saison 20

Otis Khatri, un agent du NCIS, est retrouvé mort au domicile de Mary Laredo, une collègue et amie dont il gardait le chat. Ce décès relance la théorie d'une taupe au sein du NCIS. Vance et Cole découvrent alors que Kasie a été recrutée il y a plusieurs mois par le service d'enquête de la Défense pour mener une enquête interne, y compris auprès de ses collègues, qui tombent de haut en l'apprennent.

21.50 NCIS : Hawaï

CANAL+

11.00 Gradins

11.06 L'hebd'Hollywood

11.25 Le cercle

12.17 Canalissime

12.39 En aparté

15.32 L'hebd'Hollywood

15.47 Avant-Match Top 14

16.00 Rugby : Top 14

17.59 Canal Sports Club

19.10 Canal Rugby Club 1re partie

20.01 Avant-Match Top 14



Dernière ligne droite pour les clubs du Top 14, qui cherchent à dérocher une place dans les six premiers du classement, synonyme de seconde phase. La Rochelle, qui se rend à Toulon pour cette 24e journée, a les moyens et l'ambition de terminer à la 2e place derrière Toulouse, leader du championnat. Le Stade Rochelais aimerait bien s'éviter l'écueil toujours difficile à passer des barrages.

21.57 Canal Rugby Club le débrief

22.18 Hot Ones

22.52 Les Kassos

PLANÈTE +

TFX

W9

11.29 La belle histoire du chocolat Poulain

12.30 Gutenberg, l'aventure de l'imprimerie

14.00 Gene Kelly, vivre et danser

14.56 Hunting Hitler: les dossiers déclassifiés

16.32 Les secrets des bâtisseurs de pyramides

09.15 Signé Cat's Eyes

09.45 Familles nombreuses : la vie en XXL

11.50 Scorpion

16.00 La petite histoire de France



09.20 Einstein : équations criminelles

11.25 C'Cauet

Le meilleur

12.55 Young Sheldon



NRJ

Bélier 21-03 au 20-04

Un ennui quelconque ne sera pas suffisant pour vous empêcher d'aller où vous voulez aujourd'hui surtout si vous êtes en forme physique.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous allez apercevoir les choses de la vie d'une façon très différente. Votre bonne humeur vous permet de tirer habilement votre épingle du jeu.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous pourrez saisir certaines opportunités bienvenues. De nouveaux rapports amicaux vont se créer.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous êtes amené à penser à quelqu'un en particulier et vous avez la certitude que c'est quelque chose de très important pour vous de lui en parler.

Lion 23-07 au 23-08

Votre vie va s'illuminer subitement suite à une nouvelle que vous n'attendiez plus.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous pouvez vraiment progresser dans votre vie affective car votre énergie est en constante progression.

Balance 24-09 au 23-10

Il va falloir faire preuve de détermination pour remettre de l'ordre là où le désordre règne.

Scorpion 24-10 au 22-11

D'excellentes nouvelles vous parviennent. Profitez de cette opportunité pour honorer les propositions qu'on devrait vous faire.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez l'occasion de discuter très sérieusement de certains problèmes qui vous tracassent.

Capricorne 22-12 au 20-01

Une opportunité très enrichissante s'offre à vous ce qui vous permet d'atteindre l'objectif ambitieux que vous avez fixé avec beaucoup d'optimisme.

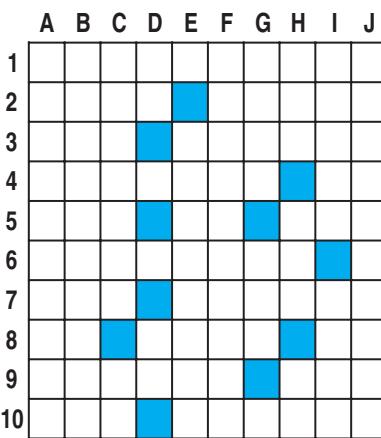
Verseau 21-01 au 18-02

Réfléchissez sérieusement avant d'entamer une action irréversible concernant vos affaires.

Poissons 19-02 au 20-03

Si vous avez quelque chose de très important à faire, ne le différez pas, faites-le maintenant.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



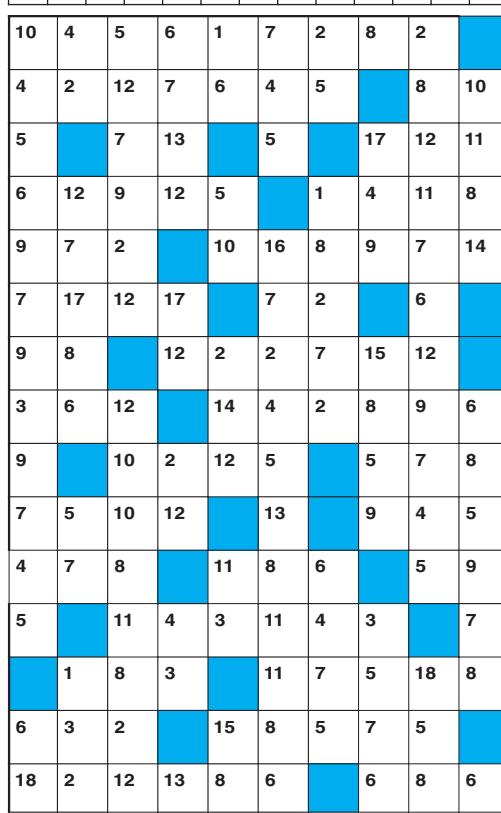
Horizontalement: Verticallement:

1. Ils ont beau faire, ils se peinent quand même notre tête !
2. Petit d'aliboron.
- Où l'on adopte les lois à coups de da !
3. Fait dresser les cheveux sur la tête. On en a après lui.
4. Jouent des tours.
- Quartier de la médina.
5. Ca nous fait sauter et courir. Passage à l'acte.
- Culotté par derrière.
6. Grand caractère.
7. Une grande histoire.
- Tête de Turc, pas du tout tête de Turc.
8. Pronom. Le Douanier, c'est son art. Deux de chaque.
9. Objet de petite aspiration. Femme enfant.
10. Maladie de la vache folle.
- Mise en examen.

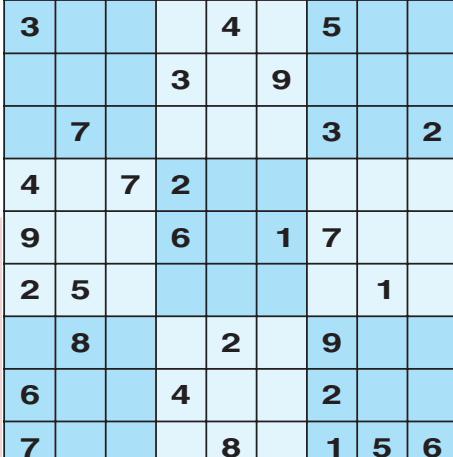
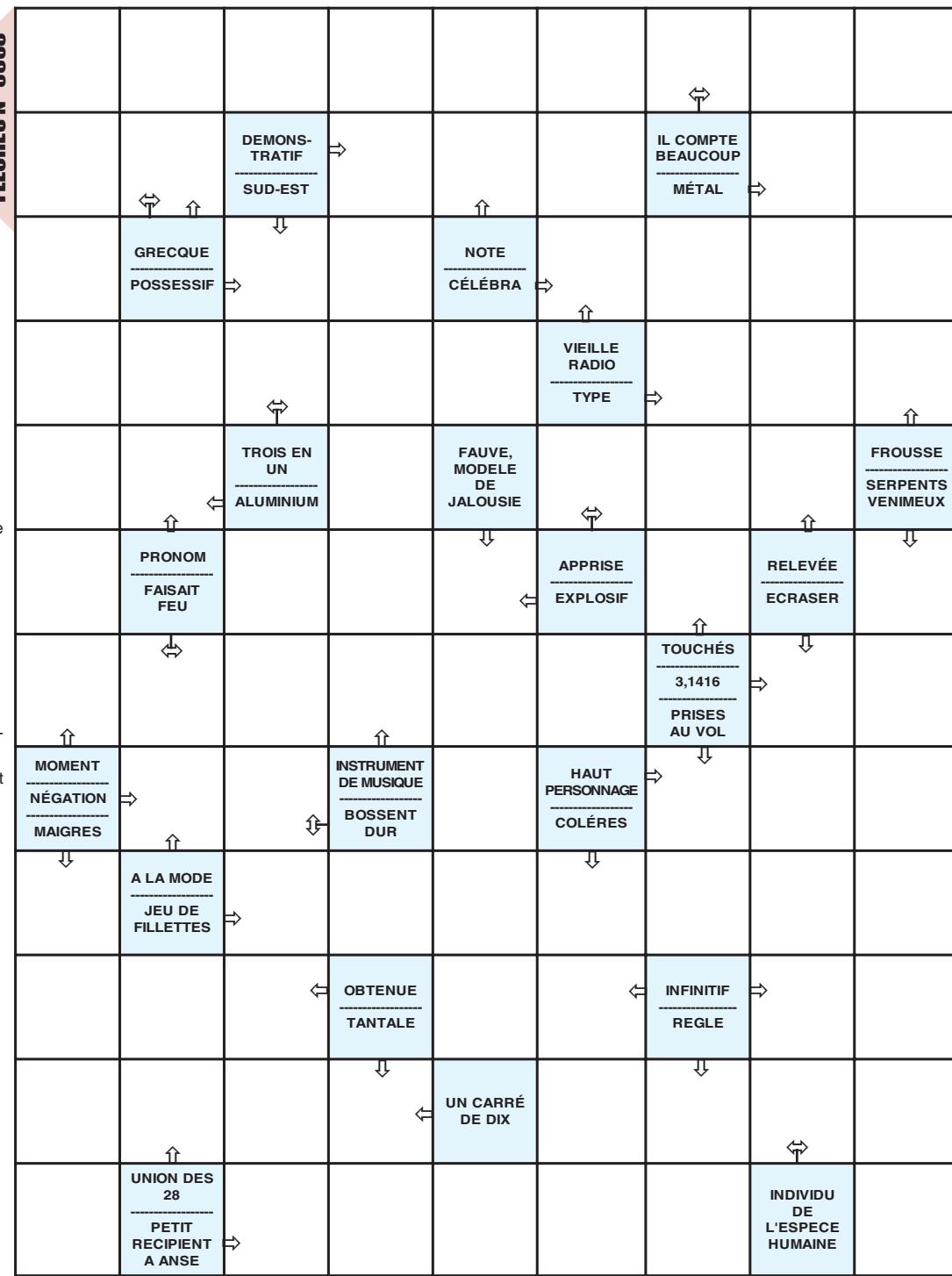


ACACIA – AGRICULTURE – AUDIENCE - BALANCER
– BRACONNAGE – BUSTE - CANAL - CANON -
CORDE – CORSAIRE – DEMI – DESENCLAVER –
ECLOSION – ETAL – FOURBERIE – FROID – FUSER
– GOUTER – LARCIN – LUTTE – METIER – MILIEU –
NOBLESSE – OUTIL – OUTRAGER – PATEE –
PATURE – PHARE – PIED – POULAIN – POULIE –
PRESSE – RAMBARDE – RENSEIGNER – SEPT –
SERIE – TALC – VANTARDISE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er enfila.
- Mon 2e, c'est le roi des bêtes.
Mille fois mille, c'est mon tout.



FLECHES N° 8653



FLECHES N° 8652 CROISÉS N° 8652



SUDOKU N° 1652

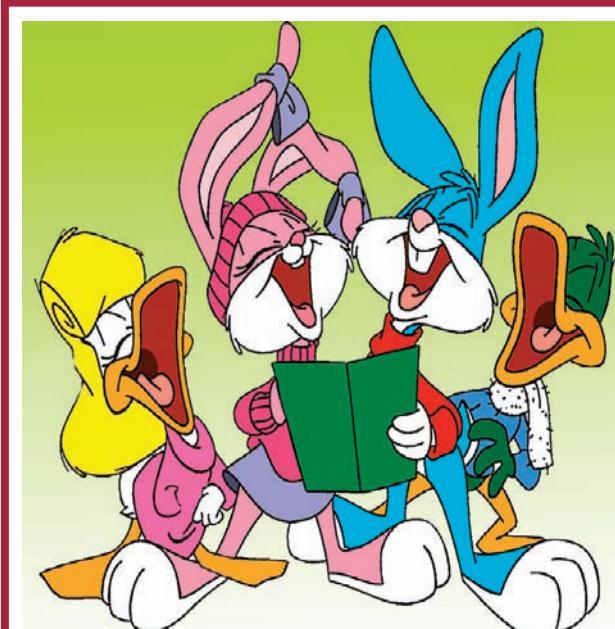


CODÉS N° 8652



FOUILLIS N° 8652:
VOLAILLE (Vol - Aïe !)

10 ERREURS



Pakistan : sept enseignants tués par des hommes armés dans un lycée



Au moins sept enseignants ont été tués jeudi par des hommes armés non identifiés dans un lycée du district de Kurram de la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), selon la police. D'après la police locale, des hommes armés non identifiés sont entrés dans le lycée gouvernemental de Tari Mangal et ont tué sept professeurs sur place.

La police a ajouté que les enseignants étaient dans la salle des professeurs du lycée quand les assaillants sont entrés et ont ouvert le feu sur eux. Après la fusillade, les hommes armés sont parvenus à prendre la fuite. Aucun groupe ou individu n'a encore revendiqué cette attaque.

Egypte : une collision entre un camion et un autocar fait 17 morts



Un autocar a percuté mercredi soir un camion dans le gouvernorat égyptien de la Nouvelle-Vallée (sud-ouest), faisant au moins 17 morts et 29 blessés, a annoncé jeudi le ministère de la Santé et de la Population. Transportant 45 personnes, l'autocar se rendant au Caire a percuté le camion, qui ralentissait pour se garer sur la route El-Kharga-Assiout dans la région d'El-Nabq, a indiqué le gouvernorat de la Nouvelle-Vallée dans un communiqué publié tôt jeudi.

Il a ajouté que 17 ambulances s'étaient précipitées sur les lieux pour transporter les blessés vers les hôpitaux publics voisins. Suite à ce drame, le gouverneur Mohamed el-Zamlout a annoncé que la circulation des poids lourds sur la route El-Kharga-Assiout serait interrompue de 20h à 7h (18h GMT à 5h GMT) à partir de ce jeudi pour prévenir la survenue d'accidents similaires. Il a également annoncé une campagne de sécurité routière plus intense, avec des tests de dépistage de stupéfiants auprès des routiers.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Soudan: les combats font rage, une nouvelle trêve vole en éclats



Explosions et tirs ont résonné jeudi à Khartoum, au vingtième jour de combats acharnés entre l'armée et les paramilitaires qui se disputent le pouvoir au Soudan, risquant d'enrayer la région dans une crise. Malgré l'annonce d'une nouvelle trêve jusqu'au 11 mai, «des affrontements avec toutes sortes d'armes et des explosions» secouent Khartoum, ont rapporté

des habitants à l'AFP. «La tragédie (...) doit cesser», a plaidé le président américain Joe Biden, agitant la menace des sanctions contre «les individus qui menacent la paix», sans toutefois donner de nom alors que le pays de 45 millions d'habitants est la proie d'une lutte de pouvoir entre deux généraux: le chef de l'armée Abdel Fattah al-Burhane et le patron des

Forces de soutien rapide (FSR) Mohamed Hamdane Daglo.

Les cinq millions d'habitants de Khartoum vivent au rythme des bombardements, terrés chez eux pour éviter les balles perdues. Souvent privés d'eau et d'électricité, sous une chaleur écrasante, ils peinent aussi à retirer leurs économies des banques et à acheter de quoi manger.

Immigration: Rome exige des excuses après «l'insulte» de Darmanin



Le chef de la diplomatie italienne a exigé vendredi des excuses du ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin, dont les propos sur l'incapacité de Giorgia Meloni à gérer l'immigration ont provoqué une nouvelle crise entre Paris et Rome. «C'est une insulte gratuite et vulgaire adressée à un pays ami, allié» et «quand quelqu'un offense de façon gratuite une autre personne le minimum est qu'elle présente ses excuses», a estimé Antonio Tajani dans un

entretien au quotidien Il Corriere della Sera. M. Tajani a annulé jeudi soir sa première visite à Paris, où il devait rencontrer son homologue Catherine Colonna, après les déclarations de Gérald Darmanin sur RMC accusant la Première ministre Giorgia Meloni d'être «incapable de régler les problèmes migratoires sur lesquels elle a été élue». Catherine Colonna a rapidement publié un message en italien sur Twitter, affirmant que «la relation entre l'Italie et la France est ba-

sée sur le respect mutuel, entre nos deux pays et entre leurs dirigeants». Elle a appelé dans la foulée M. Tajani. «Catherine Colonna m'a appelé deux fois, pour me dire qu'elle était désolee, elle a été très cordiale», a assuré Antonio Tajani, tout en estimant que les explications de Paris restaient «insuffisantes». «Il s'agit d'une attaque à froid, un coup de poignard dans le dos de la part d'un membre de premier plan du gouvernement français.

Une jeune Palestinienne tombe en martyr au sud de Naplouse



Une jeune Palestinienne est tombée en martyr jeudi sous les balles des forces sionistes au sud de Naplouse, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne, WAFA. Il s'agit d'Iman Odeh, 26 ans. Elle a été tuée par les balles des forces d'occupation dans la ville de Hawara, au sud de Naplouse, selon Ahmed Jibril, directeur des services d'ambulance et d'urgence du Croissant-Rouge palestinien à Naplouse.

Pour la seule journée de jeudi, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs sous les balles de l'occupant sioniste dans la vieille ville de Naplouse. Et au total, 108 martyrs ont été dénombrés depuis le début de cette année dont 20 enfants et une femme, selon WAFA.

Fusillade en Serbie: 8 morts, 13 blessés



Huit personnes ont été tuées et treize blessées jeudi soir dans une fusillade près de la ville serbe de Mladenovac, à environ 60 km au sud de Belgrade, selon les médias locaux. Le tireur a ouvert le feu à l'arme automatique sur un groupe de personnes depuis un véhicule en marche et s'est enfui, selon la télévision publique RTS. La police est à la recherche du suspect, a-t-elle ajouté. De nombreux policiers et ambulances ont été déployés sur place, et des hélicoptères survolent les lieux. Cette fusillade est survenue au lendemain du meurtre par balle, par un élève de 13 ans, de huit enfants et d'un gardien dans une école de Belgrade, une tuerie qui a profondément choqué le pays.

En avril 2013, un villageois avait tué par balle 13 personnes, parmi lesquelles des membres de sa famille et des voisins, non loin de Mladenovac.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

HYMNE À BAHLOUL

Ils sont nombreux à nous avoir quittés cette année et la liste n'est pas finie.

Les afflictions en ces derniers temps sont d'autant plus fortes quand elles n'ont pas de cesse de dévorer des espaces d'estime et de grande considération témoignées sans réserve à des hommes qui en restant entiers, avec discréption et humilité, nous ont enrichis. Leur départ est un peu le nôtre car on se rend compte qu'un monde s'en va et qu'un autre arrive pour nous donner une grande leçon sur la succession des générations.

La crainte alors s'installe face au risque de voir une dissemblance générale

tionnelle sans charrier avec elle les fruits de la sagesse, de la compétence et du savoir que les disparus bien nés avaient l'habitude de nous offrir avec justesse et raison.

L'ordinaire merveilleux qu'ils préservent leur permettait le recul nécessaire pour refuser le ciel qu'on leur servait sur un plateau. La toute première leçon qu'ils nous ont enseignée est que la richesse humaine n'est pas dans l'apparat et dans la chose matérielle. La grandeur et la hauteur de l'homme n'est pas dans l'éphémère mais dans l'âme qui sait se prémunir du mercantile commerce des idées et des opinions.

Mohamed Bahoul, enterré jeudi, comme d'autres, est de ceux-là.